

Pour l'exercice 2008, les activités opérationnelles d'assurance ont dégagé un bénéfice net d'EUR 6 millions, après incidence négative d'EUR 639 millions du portefeuille d'investissement

Le résultat net 2008 de Fortis est négatif, à hauteur d'EUR 28,0 milliards, après prise en compte d'une perte d'EUR 27,4 milliards relative aux activités abandonnées et d'EUR 0,6 milliard dans le Compte Général

- **Fortis Insurance Belgium**
 - Bénéfice net d'EUR 6 millions, après prise en compte d'une incidence négative, après impôts, d'EUR 534 millions sur le portefeuille de placements
 - Montant total de l'encaissement brut d'EUR 6,3 milliards
 - L'apport brut en Vie recule de 22% sous l'effet d'un environnement difficile et des incertitudes relatives à Fortis
 - Primes émises brutes Non-vie en hausse de 7%, soit une croissance supérieure à celle du marché belge
 - Profil de risque du portefeuille d'investissement d'EUR 37,3 milliards réduit par la vente d'actions et par la dépréciation des actions
- **Fortis Insurance International**
 - Le résultat net est en équilibre, après prise en compte d'une incidence négative, nette d'impôts, d'EUR 105 millions sur le portefeuille de placements
 - Le montant total de l'encaissement brut des sociétés consolidées atteint EUR 5,3 milliards
 - L'apport brut consolidé en Vie progresse de 5%, surtout grâce au Portugal, à la Turquie et à Hong Kong
 - Les primes émises brutes Non-vie s'affichent en hausse de 2% à taux de change constants
 - Le portefeuille de placements atteint EUR 9,4 milliards, avec une exposition réduite en actions.
- **Compte Général**
 - Perte nette d'EUR 629 millions à cause des charges d'intérêts nettes au niveau du holding et d'une perte ponctuelle d'EUR 295 millions sur opérations de change
- **Activités abandonnées (résultats opérationnels et résultats des ventes)**
 - La vente des activités bancaires s'est traduite par une perte d'EUR 29,4 milliards en 2008
 - La vente des activités d'assurance néerlandaises a généré un bénéfice d'EUR 2,0 milliards en 2008
- **Capitaux propres**
 - Les capitaux propres stricto sensu (core equity) se chiffrent à EUR 7,9 milliards ;
 - Ratio de solvabilité pour l'ensemble des activités d'assurance de 202% ; minimum réglementaire requis pour les activités d'assurance d'EUR 2,5 milliards
 - Capitaux propres nets tangibles d'EUR 6,0 milliards
- **Situation financière pro forma (dans l'hypothèse de l'approbation des transactions par les actionnaires les 8 et 9 avril)**
 - Situation de trésorerie nette pro forma du Compte Général à EUR 3,3 milliards
 - Capitaux propres revenant aux actionnaires pro forma à EUR 7,5 milliards

Karel De Boeck, CEO : « Les résultats opérationnels de nos compagnies d'assurances s'avèrent très satisfaisants dans le contexte des turbulences du marché et des incertitudes relatives à Fortis. L'encaissement brut total s'affiche à EUR 14,6 milliards en dépit des conditions de marché difficiles. Les ratios de solvabilité sont restés solides. Il est maintenant important de se tourner vers l'avenir. Le nouvel accord revu fournira une base substantielle pour le futur. A l'avenir, les différentes opportunités qui se présenteront seront envisagées avec attention, dans la perspective d'une utilisation efficace du capital, notamment par la croissance interne, des acquisitions et la restitution de capital aux actionnaires. »

Chiffres clés

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007
Bénéfice net					
- Fortis Insurance Belgium	6	522	- 242	248	237
- Fortis Insurance International	0	40	- 70	70	3
- Général (hors éliminations)	- 629	- 446	- 327	- 302	- 433
- Eliminations	13	- 32	8	5	- 8
Bénéfice net sur activités continuées	- 610	84	- 631	21	- 201
- Résultat sur activités abandonnées	- 27.412	3.910	- 29.029	1.617	1.413
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 28.022	3.994	- 29.660	1.638	1.212
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2.296	1.736	2.396	2.195	1.818
Bénéfice par action (en EUR)	-12,21	2,30	-12,38	0,75	0,67
- Avant activités abandonnées	-0,27	0,05	-0,31	0,06	-0,11
Capitaux propres nets par action (en EUR)	2,75	15,08	2,75	12,48	15,08

1 Événements déterminants de 2008

Veillez vous référer aux pages 6 et 38 pour des informations complémentaires

Résultat net de Fortis

Le résultat net 2008 de Fortis est une perte d'EUR 28,0 milliards, contre un bénéfice d'EUR 4,0 milliards en 2007. La perte en 2008 est due au résultat négatif d'EUR 27,4 milliards sur activités abandonnées, généré par la perte sur la vente des activités bancaires du groupe, partiellement compensée par un bénéfice sur la vente des activités d'assurance néerlandaises.

L'encaissement brut total des activités d'assurance, y compris les coentreprises non consolidées, s'affiche à EUR 14,6 milliards, soit en recul de 5,5% par rapport à l'année précédente. L'encaissement brut des compagnies d'assurances Vie consolidées est en recul de 11% à EUR 8,9 milliards, en raison des turbulences financières qui ont en particulier touché les ventes en Belgique. Les primes brutes émises des compagnies Non-vie consolidées atteignent EUR 2,7 milliards, soit une progression de 5% à taux de change constants. Les coentreprises non consolidées enregistrent une croissance de 12% à EUR 3,0 milliards, soutenue par des ventes importantes en Chine.

Les activités d'assurance présentent un bénéfice net total d'EUR 6 millions, après prise en compte d'une incidence négative de dépréciations sur le portefeuille de placements à hauteur d'EUR 639 millions après impôts.

Les capitaux propres nets pro forma à fin 2008 (dans l'hypothèse de l'approbation des transactions par les actionnaires les 8 et 9 avril), s'élèvent à EUR 7,5 milliards. La trésorerie nette pro forma du Compte Général, dans l'hypothèse de l'approbation des transactions avec l'État belge et BNP Paribas par les actionnaires les 8 et 9 avril, et après remboursement des programmes European Medium Term Notes et Commercial Paper et élimination de l'endettement de Fortis Insurance International N.V., s'élève à EUR 3,3 milliards.

La stratégie de Fortis Insurance vise à constamment renforcer son orientation clientèle en adaptant le portefeuille de produits et en alignant sa stratégie de multi-distribution aux évolutions des besoins des clients. Elle a aussi pour objectif de mettre en place une entreprise d'assurance solide, en améliorant l'excellence opérationnelle dans tous les pays et en développant les activités à l'international.

Résultat net de Fortis Insurance Belgium

Le bénéfice net 2008 après impôts s'élève à EUR 6 millions, contre EUR 522 millions en 2007. L'incidence négative de la crise des marchés financiers sur le résultat 2008 s'élève à EUR 534 millions après impôts, et affecte surtout les résultats en Vie.

L'encaissement brut total a reculé de 16% à EUR 6,3 milliards. En Vie, l'encaissement brut s'est élevé à EUR 4,8 milliards en 2008, soit 22% de moins que l'année précédente, suite à la forte concurrence des dépôts bancaires à taux élevés et à l'incertitude qui planait sur le sort de Fortis. La hausse de 7% des encaissements dans l'activité Non-vie, à EUR 1,5 milliard, n'a pas réussi à compenser le recul enregistré en Vie. Malgré la baisse des encaissements, Fortis Insurance Belgium est restée le leader sur le marché de l'assurance Vie, tout en continuant à consolider sa position en Non-vie.

Les fonds sous gestion des activités Vie sont restés pratiquement inchangés à EUR 41,8 milliards, ce qui se reflète également dans la stabilité de la part de marché, à 28%.

Résultat net de Fortis Insurance International

Le résultat net 2008 est à l'équilibre, par comparaison à un bénéfice d'EUR 40 millions en 2007. Le bénéfice d'EUR 65 millions en Non-vie a été contrebalancé par une perte d'EUR 65 millions en Vie. Le résultat de 2008 a subi des pertes sur investissements et des dépréciations dans le portefeuille de placements à hauteur d'EUR 105 millions après impôts.

La performance commerciale s'est bien maintenue malgré les conditions de marché difficiles, particulièrement au deuxième semestre de l'exercice. L'encaissement brut cumulé des sociétés consolidées et des coentreprises non consolidées s'inscrit à EUR 8,3 milliards contre EUR 8,0 milliards pour l'exercice précédent. L'apport brut des sociétés consolidées a progressé de 1% à EUR 5,3 milliards, grâce à la mise en place d'un mode de distribution multi-canal et au développement de produits innovants. L'encaissement brut dans les coentreprises non consolidées a enregistré une progression de 12% à EUR 3,0 milliards, essentiellement due aux succès de nos équipes en Chine, mais aussi à une diversification géographique plus poussée.

Les fonds sous gestion des activités Vie à l'international (sociétés consolidées uniquement) sont restés pratiquement inchangés par rapport à 2007, à EUR 19,8 milliards.

Résultat Net – Compte Général

La perte nette en 2008 est d'EUR 629 millions, à comparer à une perte d'EUR 446 millions en 2007. L'écart négatif est dû essentiellement à la détérioration des plus-values et moins-values, réalisées et latentes, à hauteur d'EUR 118 millions, consécutives à une perte d'EUR 295 millions sur la vente de devises en décembre, dans le contexte de la suspension de la transaction avec BNP Paribas et l'État belge.

Résultat net - Activités Abandonnées

La perte nette relative aux activités abandonnées s'élève à EUR 27,4 milliards, contre un bénéfice d'EUR 3,9 milliards en 2007. La perte en 2008 résulte d'une perte d'EUR 29,4 milliards liée à la vente des activités bancaires. La vente des activités d'assurances néerlandaises s'est traduite par un bénéfice d'EUR 2,0 milliards. Le résultat 2007 sur activités abandonnées comportait un bénéfice d'EUR 1,0 milliard sur la cession des activités de CaiFor.

Capitaux propres

À fin 2008, les capitaux propres stricto sensu (*core equity*) de Fortis atteignent EUR 7,9 milliards. Ce montant est supérieur d'EUR 5,4 milliards aux minimums réglementaires requis consolidés pour les activités d'assurance. Les capitaux propres stricto sensu des activités d'assurance s'établissent à EUR 4,7 milliards, soit 184% du minimum réglementaire requis, tandis que le total du capital disponible pour les entités d'assurance s'élève à EUR 5,1 milliards, soit 202% du minimum réglementaire requis. Le ratio de solvabilité de Fortis Insurance Belgium s'élève à 189% et celui de Fortis Insurance International à 238%, à fin 2008.

Dividende 2008

Dans le cadre de l'accélération du plan de solvabilité de Fortis, lancé le 26 juin 2008, il a été décidé de ne pas payer de dividende intérimaire en 2008. Le 15 mars 2009, Fortis annonçait que la perte statutaire reportée d'EUR 22,5 milliards publiée par Fortis SA/NV, avait provoqué l'épuisement des montants disponibles pour être distribués, à fin 2008. Le conseil d'administration en a dès lors conclu qu'il ne proposerait pas de dividende pour l'exercice 2008. Le Rapport spécial du conseil d'administration, publié le 16 mars 2009, précise l'impact de cette décision sur les différents instruments de Tier 1 émis par les (anciennes) entités Fortis.

Variations d'effectifs en ETP

À l'issue de la cession des activités bancaires et des activités néerlandaises d'assurance en octobre, Fortis employait 10.374 personnes (ETP) au 31 décembre 2008, dont 5.542 chez Fortis Insurance Belgium (dont 1.541 chez Interparking), 4.718 au sein de Fortis Insurance International et 114 au département Général (Corporate Centre). À périmètre comparable,

Fortis employait 10.163 ETP à fin 2007. L'augmentation s'est essentiellement réalisée dans les filiales immobilières de Fortis Insurance Belgium.

Le 31 décembre 2008, Fortis se trouvait dans une phase de transition et s'attela à concevoir une nouvelle organisation adaptée aux besoins stratégiques de la nouvelle structure de l'entreprise après les cessions d'octobre. Ceci se reflète également dans le recul de l'effectif en ETP du secteur Général, passé de 197 à 114 ETP. Le Corporate Centre (qui relève du Compte Général) est actuellement en cours de réduction d'effectif afin de s'adapter aux nouvelles dimensions de Fortis tout en veillant à maintenir les compétences et les expériences adéquates pour procurer l'efficacité et l'efficience nécessaires aux entités opérationnelles.

Description des événements de l'année 2008

L'année 2008 a été la plus tumultueuse de l'histoire de Fortis. La crise financière a commencé vers la mi-mai par un recul généralisé des cours boursiers dans le monde et l'effritement de la confiance entre banques. Au cours de l'été, les marchés se sont quelque peu stabilisés. Mais d'autres événements, sans aucun lien avec Fortis, ont déclenché, par un effet « boule de neige », une très grave crise de confiance entre les institutions financières, avec pour conséquence des acquisitions de « sauvetage », des nationalisations et des faillites. Cible de rumeurs portant sur sa liquidité, Fortis en a gravement souffert. Les lignes de crédit de liquidité d'urgence octroyées fin septembre par les banques centrales se sont avérées insuffisantes. Une action immédiate s'imposait.

Le 29 septembre 2008, Fortis annonçait la conclusion d'accords avec les gouvernements belge, néerlandais et luxembourgeois. Ceux-ci décidaient d'investir EUR 11,2 milliards en échange d'une participation de 49,9% dans les activités bancaires de Fortis situées dans leur pays respectif. L'accord avec l'État néerlandais n'a toutefois jamais été exécuté. Il a été remplacé le 3 octobre par la vente de Fortis Bank Nederland (Holding) N.V., de Fortis Verzekeringen Nederland N.V. et de Fortis Corporate Insurance N.V. à l'État néerlandais pour un montant total d'EUR 16,8 milliards.

Cette opération a été suivie par l'annonce, le 6 octobre 2008, de la vente à l'État belge (via la Société Fédérale de Participations et d'Investissement - SFPI), pour EUR 4,7 milliards, du solde de la participation de Fortis dans Fortis Banque, soit 50% des actions plus une. Dans un accord séparé, le gouvernement belge acceptait de revendre 75% de Fortis Banque à BNP Paribas, en échange d'actions BNP Paribas. Il conserverait une participation de 25% de Fortis Banque. Fortis acceptait également de vendre 100% de Fortis Insurance Belgium à BNP Paribas pour EUR 5,7 milliards (sous réserve d'ajustements à la clôture et un ajustement à la clôture finale potentiel de moins EUR 0,2 milliard). Enfin, Fortis, l'État belge (via la SFPI) et BNP Paribas convenaient de constituer une structure d'accueil (SPV) destinée à acquérir un portefeuille de crédits structurés de Fortis Banque. Ces décisions ont été prises pour assurer la pérennité des entreprises Fortis, soutenir leur clientèle et honorer leurs obligations à l'égard des contreparties.

Le 12 décembre 2008, la Cour d'Appel de Bruxelles ordonnait de soumettre tous les accords des 3 et 6 octobre à l'approbation des actionnaires de Fortis SA/NV. L'arrêt de la cour chargeait également un comité d'experts d'une mission d'enquête, de recommandation et de médiation. Dans leur rapport préliminaire publié le 27 janvier 2009, ces experts concluaient que les transactions étaient à la fois logiques et raisonnables au vu des circonstances, et qu'elles n'étaient pas attentatoires à l'intérêt social des sociétés du groupe Fortis. Avant le vote des actionnaires, le conseil d'administration et la direction ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour négocier de meilleures conditions pour les actionnaires tout en respectant la validité des contrats signés avec l'État belge et BNP Paribas. L'assemblée générale des actionnaires de Fortis SA/NV du 11 février 2009 a rejeté les modalités améliorées des transactions, déclenchant un nouveau cycle de négociations entre le gouvernement belge, Fortis et BNP Paribas.

Lors des assemblées générales de février 2009, les actionnaires ont élu un nouveau conseil d'administration, dont la présidence a été confiée à M. Jozef De Mey.

Le 6 mars 2009, Fortis, BNP Paribas et la SFPI ont conclu un nouvel accord sur la révision des termes de la transaction. Le nouvel accord proposé a été signé le 12 mars 2009 et sera soumis pour approbation aux assemblées générales des

actionnaires de Fortis N.V. à Utrecht, aux Pays-Bas, et de Fortis SA/NV à Bruxelles, en Belgique, respectivement les 8 et 9 avril 2009.

L'accord porte principalement sur la vente de 25% + 1 actions de Fortis Insurance Belgium à Fortis Banque, sur la mise en place d'un partenariat stratégique entre BNP Paribas et Fortis Banque, d'une part, et les activités d'assurance du groupe Fortis, d'autre part, ainsi que sur le financement par Fortis, pour un montant d'EUR 760 millions, d'une structure d'accueil (SPV) destinée à acquérir une partie du portefeuille de crédits structurés de Fortis Banque. La valeur future de la participation dans le SPV dépend de la qualité des actifs à acquérir par le SPV et des conditions du financement à recevoir par le SPV. Les actifs sont en cours d'évaluation et le financement est en cours de négociations. En tout état de cause, pour Fortis, l'exposition maximale liée au SPV équivaut à l'investissement initial d'EUR 760 millions en cas de vote positif.

En cas de vote négatif sur la résolution proposée, Fortis restera légalement tenu par une disposition supplétive dans la convention d'achat d'actions du 10 octobre 2008 avec la SFPI (telle qu'amendée) concernant le financement du SPV. Cette convention prévoit le financement du SPV seulement par Fortis et la SFPI dans le cas où l'Accord avec BNP Paribas n'entrerait pas en vigueur. Si cette disposition supplétive devait être appliquée contre Fortis, Fortis serait tenu d'apporter EUR 6,86 milliards sur le montant total des EUR 9,36 milliards (sous réserve de remboursements et d'ajustements de change). Fortis a donné 100% des actions de Fortis Insurance Belgium en garantie de son engagement de financement.

Bien qu'un accord ait été conclu avec la SFPI, prévoyant qu'elle accorde un prêt d'EUR 3 milliards dans le cas où Fortis devrait financer EUR 6,86 milliards, un vote défavorable pourrait avoir une incidence négative importante sur la liquidité de Fortis. Sur la base des discussions actuelles et des accords de ces derniers mois, Fortis estime être en mesure de négocier un plan de financement qui laisserait une liquidité suffisante pour poursuivre les activités opérationnelles en cours et honorer les obligations résultant d'un vote négatif.

Fortis n'a pas pu évaluer son obligation, à fin 2008, résultant de son engagement de financer la structure d'accueil (SPV), qui doit acquérir le portefeuille d'actifs toxiques, en raison des incertitudes précitées quant au respect des accords entre les parties concernées.

Pour une description détaillée des principaux événements de 2008, veuillez vous reporter au rapport annuel 2008 (www.fortis.com) qui sera publié le 10 avril 2009 au plus tard.

2 Résultats

2.1. Fortis Insurance Belgium

Chiffres clés

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1° S 2008	2° S 2007
Bénéfice net revenant aux actionnaires	6	522	- 242	248	237
- Vie	- 85	425	- 277	192	173
- Non-Vie	91	97	35	56	64
Effectif en ETP en fin d'exercice	5.542	5.298	5.542	5.358	5.298
Vie					
Primes émises brutes	4.077	4.970	1.754	2.323	2.251
Primes émises brutes en comptabilité de dépôt	740	1.181	368	372	515
Encaissement brut en Vie	4.817	6.151	2.122	2.695	2.766
Production exprimée en Production nouvelle annualisée	419	585	186	233	275
Résultat technique	- 11	242	- 89	78	57
Marge opérationnelle	- 77	344	- 220	143	130
Non-Vie					
Primes émises brutes en Non-Vie	1.465	1.367	691	774	646
Résultat technique	119	118	61	58	83
Marge opérationnelle	117	137	49	68	96
Ratio combiné	100,9%	100,4%	100,7%	101,2%	96,4%
BILAN					
Vie					
Total provisions techniques - Vie	41.779	42.089	41.779	42.605	42.089
- Contrats d'assurance et de placement	35.878	33.933	35.878	35.305	33.934
- Contrats « unit-linked »	5.901	8.155	5.901	7.300	8.155
Non-Vie					
Total provisions techniques - Non-Vie	2.893	2.752	2.893	2.884	2.752
Provisions techniques sur primes	197%	201%	197%	186%	201%

- Bénéfice net d'EUR 6 millions, contre EUR 522 millions en 2007, après effet négatif des pertes nettes sur placements et dépréciations sur le portefeuille de placements à hauteur d'EUR 534 millions après impôts
- Encaissement brut Vie en recul de 22%, en glissement annuel, à EUR 4,8 milliards. Dans l'activité Vie, le segment Retail a subi les effets de la forte concurrence des dépôts bancaires à taux élevés et de l'incertitude autour de Fortis. L'activité Groupe Vie a consolidé sa position de leader du marché, avec une part de marché de presque 30%
- Primes émises brutes Non-vie en progression de 7% à EUR 1,5 milliard, avec une croissance sensiblement supérieure à celle du marché en 2008
- La dernière enquête ICMA confirme que le canal « courtiers » de Fortis Insurance Belgium est le partenaire préféré parmi les courtiers d'assurances

Le **bénéfice net** a atteint EUR 6 millions, contre EUR 522 millions en 2007, sous l'effet des turbulences sur les marchés mondiaux des actions et du crédit, qui ont particulièrement affecté les résultats en Vie Individuelle. L'effet négatif de la crise financière durant l'année 2008 a atteint EUR 534 millions, y compris les dépréciations sur le portefeuille de placements et les pertes d'investissement nettes dues aux importants désinvestissements en actions destinés à réduire encore le profil de risque.

La **perte nette, au deuxième semestre 2008**, a atteint EUR 242 millions, contre un bénéfice net d'EUR 248 millions au premier semestre, à cause de l'incidence négative d'EUR 515 millions après impôts, due à la détérioration des marchés d'actions et du crédit.

À EUR 6,3 milliards, l'**encaissement brut total** s'affiche en recul de 16 % par rapport aux EUR 7,5 milliards de 2007. L'encaissement en Vie a reculé de 22% à EUR 4,8 milliards, tandis que le montant de l'encaissement brut en Non-vie augmentait de 7% à EUR 1,5 milliard, sous l'effet d'une forte croissance de l'activité PME, d'augmentations tarifaires et de la revalorisation de l'indice ABEX¹.

L'**encaissement brut du deuxième semestre 2008** s'élève à EUR 2,8 milliards, en recul de 19% par rapport au premier semestre (EUR 3,5 milliards). L'apport Vie a diminué de 21% à EUR 2,1 milliards, à cause d'un apport réduit des contrats « unit-linked » dû au climat négatif sur le marché et au fait que les dépôts ont souffert de la forte concurrence des dépôts bancaires à haut rendement et des incertitudes relatives à Fortis. L'apport Non-vie a reculé de 11% au deuxième semestre de l'année par rapport au premier semestre. Il s'agit d'un effet saisonnier normal puisque le premier semestre de l'année bénéficie généralement des importants paiements annuels réalisés dans le segment des PME en janvier.

Les **charges opérationnelles** ont augmenté de 4% à EUR 404 millions. L'indexation salariale annuelle a été partiellement compensée par un contrôle renforcé des coûts ainsi que par des efforts complémentaires d'amélioration de l'efficacité opérationnelle. L'effectif de Fortis Insurance Belgium en ETP a progressé de 244 unités, à 5.542 à fin 2008, principalement sous l'effet d'une augmentation dans les filiales immobilières, qui occupaient 1.794 ETP à fin 2008.

Fortis Insurance Belgium a maintenu en 2008 sa stricte discipline de gestion des coûts et d'acceptation de risques, ce qui se reflète dans les ratios de coûts. Le ratio de coûts en Vie, à fin 2008, exprimé en pourcentage de la moyenne des fonds sous gestion, a diminué de 2 points de base, de 0,42% à 0,40%. Le ratio de coûts en Non-vie, exprimé en pourcentage des primes brutes émises, a reculé de 30 points de base à 16,1% à fin 2008.

Vie

L'**encaissement brut Vie** a reculé de 22% en glissement annuel, à EUR 4,8 milliards.

L'apport en **Vie Individuelle** a reculé de 27% à EUR 3,8 milliards en 2008, les apports d'épargne et de contrats « unit-linked », tant par le canal bancaire que par le canal des courtiers, souffrant de la morosité des marchés financiers, de l'âpre concurrence des produits de dépôt à haut rendement des banques, et du climat défavorable à l'égard de Fortis. En outre, l'année 2007 avait été une année record pour les encaissements en Vie Individuelle. La part de Fortis Insurance Belgium dans le marché Vie Individuelle a donc reculé de 3,7% à 25,3% à fin 2008². Malgré ce repli, la première place de FIB sur le marché reste fortement ancrée. Fortis Insurance Belgium est également parvenue à gagner encore 2% du marché des assurances-vie individuelles à capital variable, une performance remarquable dans un marché qui a reculé de 42,5% en 2008.

L'encaissement brut annuel par le canal bancaire a atteint EUR 2,8 milliards, en repli de 23% par rapport à l'année dernière, avec un recul à la fois en épargne et en « unit-linked ». L'encaissement en épargne a reculé de 21%, sous l'effet de la forte

¹ L'indice ABEX reflète les variations de prix à la construction.

² Sur la base des statistiques d'Assuralia.

concurrence des produits d'épargne à haut rendement des banques, ainsi que de l'incertitude persistante relative à Fortis. L'encaissement en « unit-linked » généré par le canal bancaire a reculé de 34%, reflétant un manque d'intérêt pour les fonds d'investissement à capital variable. Pour tenter de contrer cette tendance négative, Fortis Insurance Belgium (FIB) a émis neuf tranches d'un instrument baptisé Smart Invest Bon, un produit « unit-linked » avec garantie de capital, distribué par l'intermédiaire du canal bancaire, qui a généré un encaissement d'EUR 300 millions.

L'encaissement brut par le canal des courtiers a reculé de 34% à EUR 1,1 milliard à fin 2008, avec une tendance négative tant en épargne qu'en « unit-linked ». Le montant des encaissements réalisés sur le produit Top Rendement Invest (TRI), qui reste la principale source d'apport en épargne, est retombé de 46% à EUR 481 millions en fin d'année, les clients anticipant une faible participation bénéficiaire liée à l'option de garantie à 0% du TRI.

L'activité **Groupe Vie** générée par le canal « employee benefits » a engrangé une excellente croissance de 5,2% en glissement annuel, avec un apport supérieur à EUR 1,0 milliard et un renforcement de la part de marché de Fortis Insurance Belgium à presque 30%.

La **production nouvelle annualisée (APE)** a diminué de 28%, passant d'EUR 585 millions en 2007 à EUR 419 millions en 2008.

Le montant **des fonds sous gestion** des activités Vie n'a diminué que de 1% à EUR 41,8 milliards. Les fonds sous gestion liés aux activités hors contrats « unit-linked » ont augmenté de 6% pour atteindre EUR 35,9 milliards, ce qui a presque entièrement compensé le recul à EUR 5,9 milliards des fonds sous gestion liés à l'activité « unit-linked », dû aux effets des turbulences sur les marchés financiers. Fortis Insurance Belgium est resté le leader incontesté avec une part de marché stable de 28%, en termes de fonds sous gestion dans l'activité Vie. Au cours des mois d'octobre et de novembre, en plein milieu de la crise financière généralisée et des difficultés propres à Fortis, Fortis Insurance Belgium réussissait à limiter les résiliations à un niveau deux fois supérieur à la normale. Les taux de résiliation sont revenus à leur niveau normal en fin d'année.

L'activité Vie a dégagé pour l'année entière une **marge opérationnelle** négative d'EUR 77 millions, contre EUR 344 millions en 2007, sous l'effet de la crise financière mondiale, particulièrement au deuxième semestre de l'année.

La crise financière a eu des effets directs sur l'activité Vie individuelle en raison de la crise du crédit et des ajustements de valeur sur les revenus de placements (EUR 532 millions après impôts), mais aussi indirects sous la forme de moindres volumes suite au recul des encaissements et des fonds sous gestion pour les contrats « unit-linked ». Le résultat a également souffert d'une provision nouvelle d'EUR 30 millions destinée à protéger les placements de la clientèle dans le cadre d'un produit structuré à capital variable garanti par Lehman Brothers. Fortis Insurance Belgium a annoncé en septembre son intention d'assumer les obligations de Lehman Brothers, et d'ainsi préserver les actifs de ses clients.

La marge opérationnelle de l'activité Groupe Vie est restée presque indemne malgré la crise financière mondiale, et le portefeuille existant a continué de générer de bonnes marges.

Le **bénéfice net** a reculé, passant d'EUR 425 millions en 2007 à une perte nette d'EUR 85 millions en 2008, l'activité Vie Individuelle étant particulièrement touchée par la détérioration des marchés boursiers et du crédit.

Non-vie

Le montant des primes émises brutes **Non-vie** a progressé de 7% à EUR 1,5 milliard. Cette performance est sensiblement supérieure à celle du marché, qui n'a pas dépassé 3,7%. Fortis Insurance Belgium a donc réussi à renforcer sa part de marché de 0,5%, à 14,8% à fin 2008. Cette croissance s'explique essentiellement par la forte performance du canal des courtiers dans le segment des PME, particulièrement en assurance automobile. Les primes dans l'activité soins de santé ont progressé de 11% à EUR 108 millions. En outre, FIB a enregistré une croissance dans toutes les gammes de produits, grâce à la production d'affaires nouvelles mais aussi à des hausses tarifaires et à la revalorisation de l'indice ABEX.

L'encaissement Non-vie par le biais du canal bancaire a atteint EUR 226 millions, soit 1,5% de plus que le niveau de l'année précédente. Le montant des produits Non-vie vendus par le canal des courtiers s'établissait à EUR 1,2 milliard, en hausse de 8% par rapport à la même période.

L'offre de produits innovateurs de FIB, et notamment les concepts multi-couvertures très flexibles tels que Familis et Modulis, ont permis de conserver un taux de croissance stable. À fin 2008, le portefeuille comptait plus de 430.000 polices Familis, avec une moyenne de 2,3 contrats chacun, soit une augmentation de 14% par rapport à 2007. Le concept Modulis, qui réunit différents contrats et propose une grande flexibilité en matière de paiements de prime à ses clients PME, comptait près de 68.000 contrats fin 2008, en progression de 13% par rapport à 2007, pour un nombre moyen de contrats de 3,9.

La **marge opérationnelle** de l'activité Non-vie pour l'année entière atteint EUR 117 millions, en recul de 15% par rapport à 2007. Elle a souffert du manque de plus-values, d'importants sinistres dans les branches Auto et Incendie ainsi qu'un ajustement de la provision pour sinistres conformément aux nouvelles tables de référence pour dommages corporels (un montant négatif d'EUR 35 millions avant impôts). Ce recul a été partiellement compensé par l'introduction en 2008 d'une provision pour recouvrement d'EUR 46 millions. En 2007, la marge opérationnelle avait subi l'impact de l'ouragan Cyril.

Le **ratio combiné** en Non-vie, y compris les Accidents du travail, atteignait 100,9% contre 100,4% en 2007. L'année 2007 avait été marquée par les conséquences de l'ouragan Cyril, tandis que l'année 2008 a été touchée par une augmentation des demandes d'indemnités dans les branches Auto et Incendie.

Le **bénéfice net** en Non-vie a diminué de 6% à EUR 91 millions en 2008, contre EUR 97 millions en 2007, à cause de l'absence de plus-values, d'un volume important de demandes d'indemnisation dans les branches Auto et Incendie ainsi que de l'ajustement des provisions pour dommages corporels en fonction des nouvelles tables de référence.

Stratégie et développement

En 2008, Fortis Insurance Belgium a continué de jouer son rôle de pionner sur le marché belge.

En **Non-vie**, la nouvelle gamme « Pack » a été complétée de plusieurs nouveaux « packs » destinés aux segments des particuliers et des PME. Dans le même temps, FIB a également lancé la police RC Max. Fin 2008, plus de 420.000 conducteurs ont bénéficié d'une extension gratuite de la couverture de leur responsabilité civile de base, puisque cette police couvre automatiquement les dommages corporels pour les bons conducteurs. Le concept VIP Modulis a été lancé sur le marché des PME. Il propose une gamme d'avantages attrayants et exclusifs à des sociétés qui effectuent leurs transactions bancaires chez Fortis Banque et souscrivent leurs assurances auprès de Fortis Insurance Belgium via le canal des courtiers.

En **Vie Individuelle**, FIB a lancé neuf tranches de la police Smart Invest Bon (un produit « unit-linked » structuré à garantie de capital), en réaction à l'instabilité de l'environnement des marchés financiers. En **Groupe Vie**, la progression s'est poursuivie sur le marché en croissance rapide des programmes sectoriels de retraite et de soins de santé. Le marché a tout particulièrement apprécié l'approche innovante de Fortis Insurance Belgium. La société s'est ainsi vu décerner trois trophées Decavi en 2008 (Meilleure Assurance Incendie, Meilleure Assurance Auto et Meilleur Concept PME) ainsi que le Trophée Decavi 2008 de l'innovation pour son service « Pension@Work », un concept lancé en juin pour tirer profit du potentiel inexploité du marché de l'assurance groupe Vie des PME.

L'enquête ICMA menée en 2008 auprès des courtiers a élu Fortis Insurance Belgium meilleur prestataire de services d'assurance pour la cinquième année consécutive. Cette enquête, qui s'est déroulée en septembre et en octobre, au beau milieu des turbulences autour de Fortis, révèle à quel point les courtiers apprécient les efforts constants que Fortis Insurance Belgium déploie pour améliorer son service, sa flexibilité et ses capacités d'innovation.

Fortis Insurance Belgium a continué de privilégier l'excellence opérationnelle en 2008. La fusion de la plateforme informatique Non-vie bancassurance et courtiers, qui s'est déroulée avec succès en mai 2008, améliorera les synergies de coûts et réduira le temps de mise sur le marché de nouveaux produits. En outre, Fortis Insurance Belgium a décidé de réexaminer graduellement sa qualité opérationnelle par l'application de la méthodologie « Lean » (orientée vers la performance opérationnelle). Certains projets « Lean » ont été lancés avec succès en 2008, et d'autres suivront dans un avenir proche.

2.2. Fortis Insurance International

Chiffres clés

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007
Bénéfice net revenant aux actionnaires	0	40	- 70	70	3
- Vie	- 65	76	- 87	22	52
- Non-Vie	65	- 36	17	48	- 49
Effectif en ETP en fin d'exercice	4.718	4.684	4.718	4.700	4.684
Vie					
Primes émises brutes	1.719	1.611	972	747	923
Primes émises brutes en comptabilité de dépôt	2.383	2.300	927	1.456	1.288
Encaissement brut en Vie	4.102	3.911	1.899	2.203	2.211
Production exprimée en Production nouvelle annualisée	527	478	256	272	288
Résultat technique	- 24	75	- 78	54	36
Marge opérationnelle	- 57	99	- 110	53	47
Non-Vie					
Primes émises brutes en Non-Vie	1.228	1.360	593	635	637
Résultat technique	109	- 56	51	58	- 59
Marge opérationnelle	104	- 53	47	57	- 57
Ratio combiné	98,4%	114,0%	99,0%	97,8%	119,0%
BILAN					
Vie					
Total provisions techniques - Vie	19.770	20.133	19.770	20.897	20.133
- Contrats d'assurance et de placement	7.593	7.132	7.593	7.263	7.132
- Contrats « unit-linked »	12.177	13.001	12.177	13.634	13.001
Non-Vie					
Total provisions techniques - Non-Vie	1.432	1.711	1.432	1.634	1.711
Provisions techniques sur primes	117%	126%	117%	129%	126%

Chiffres clés par région

en millions d'EUR

	% de participation	Encaissement brut en Vie		Primes émises brutes en Non-Vie		Total	
		Année 2008	Année 2007	Année 2008	Année 2007	Année 2008	Année 2007
Total		4.102	3.910	1.229	1.361	5.331	5.271
Europe		3.820	3.685	1.168	1.304	4.988	4.989
Royaume-Uni	100%	1		954	1.107	955	1.107
Portugal	51%	2.238	1.740	192	176	2.430	1.916
France	100%	433	517			433	517
Luxembourg							
- Vie	50%	1.033	1.352			1.033	1.352
- Non-Vie	100%			22	21	22	21
Allemagne	100%	29	26			29	26
Turquie	100%	82	47			82	47
Autres		4	3			4	3
Asie		282	225			282	225
Hong Kong	100%	282	225			282	225
Autres				61	57	61	57
Fortis Re-Insurance	100%			61	57	61	57
Coentreprises non consolidées (chiffres basés sur 100%)							
Total		2.673	2.380	337	303	3.010	2.683
Malaisie	31%	435	526	269	254	704	780
Thaïlande							
- Vie	40%	358	306			358	306
- Non-Vie	15%			68	49	68	49
Chine	25%	1.850	1.548			1.850	1.548
Inde	26%	30				30	
Total général		6.775	6.290	1.566	1.664	8.341	7.954

- Le résultat net 2008 est à l'équilibre et inclut l'impact négatif d'EUR 105 millions, après impôts, de pertes d'investissement nettes et de dépréciations dues aux turbulences sur les marchés financiers
- L'encaissement brut en Vie a progressé de 5% à EUR 4,1 milliards, grâce surtout au Portugal, à la Turquie et à Hong Kong, en dépit de conditions de marché difficiles
- Les primes brutes émises en Non-vie ont reculé de 10% à EUR 1,2 milliard. Hors pertes de change sur les activités au Royaume-Uni, le montant des primes brutes émises a progressé de 2%
- Lancement des activités d'IDBI Fortis en Inde
- Plusieurs initiatives nouvelles ont été entreprises pour élargir la distribution et l'offre de produits de nos filiales en Europe et en Asie

Les résultats des activités abandonnées (Fortis Corporate Insurance et la coentreprise CaiFor) sont présentés dans la section « Résultats des activités abandonnées ». Les résultats de Luxembourg Life Insurance sont désormais présentés comme une participation à 50% (où Fortis exerce le contrôle sur la gestion). Les résultats 2007 de Luxembourg Life Insurance ont été retraités en conséquence.

Le **bénéfice net 2008** s'élève à EUR 0 million, contre un bénéfice d'EUR 40 millions en 2007. Le résultat positif d'EUR 65 millions en Non-vie a été neutralisé par une perte d'EUR 65 millions sur les activités Vie. Le bénéfice net 2008 a été amputé par des pertes d'investissement nettes et des dépréciations à hauteur d'EUR 105 millions après impôts (essentiellement en Vie) consécutives à la chute mondiale des marchés financiers. Le résultat de 2007 a été fortement impacté par d'importants sinistres liés aux intempéries.

L'incidence des turbulences sur les marchés financiers s'est intensifiée au cours du deuxième semestre 2008, débouchant sur une perte nette d'EUR 70 millions au cours des six derniers mois. Cette mauvaise performance résulte essentiellement d'une perte d'EUR 95 millions (après impôts et intérêts minoritaires) sur le portefeuille de placements des activités d'assurance Vie.

Malgré des conditions de marché difficiles et la dépréciation de la livre sterling en 2008, le montant global de **l'encaissement brut des sociétés consolidées** a progressé de 1% à EUR 5,3 milliards, grâce au succès de l'approche multi-canal déployée en Turquie et au Royaume-Uni, et à l'innovation de produits (Royaume-Uni Vie, Portugal). À taux de change constants, l'apport brut global des sociétés consolidées a progressé de 4%.

L'encaissement brut des coentreprises non consolidées (sur une base de 100%) a progressé de 12% à EUR 3,0 milliards. La Chine a été la première contributrice à cette croissance (croissance de 20% à EUR 1,9 milliard) tandis que l'activité récemment lancée d'IDBI Fortis, en Inde, apportait un complément de diversification.

Les encaissements ont reculé de 12% au deuxième semestre de l'année par comparaison au premier semestre, surtout à cause de l'extension de la crise financière et des incertitudes relatives à Fortis.

À EUR 393 millions, les **coûts opérationnels** s'inscrivent en repli de 4% par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce à des fluctuations favorables des cours de change. À taux de change constants, les coûts opérationnels ont progressé de 2% en glissement annuel, en particulier avec les investissements réalisés dans de nouveaux marchés et de nouvelles activités.

Vie

L'encaissement brut des sociétés consolidées en Vie a progressé de 5%, passant d'EUR 3,9 milliards à EUR 4,1 milliards en 2008. Le montant des encaissements en Europe a progressé de 4% à EUR 3,8 milliards. Les encaissements au Portugal sont en progrès de 29%, grâce à la capacité d'adaptation de l'offre de produits dans des conditions de grande volatilité sur les marchés des capitaux. Les marchés récemment abordés ont tous produit une croissance à deux chiffres, malgré l'incidence tangible des incertitudes relatives à Fortis. En Turquie, l'activité a crû de 74%, surtout grâce au succès de l'approche multi-canal. En Asie, l'encaissement réalisé chez FICA (la filiale de Hong Kong consolidée à 100%) a atteint EUR 282 millions (+25%), grâce aux efforts d'extension de sa force de vente par le biais d'agents. L'encaissement en France et au Luxembourg, généré essentiellement par la vente de produits "unit-linked", a reculé (respectivement -16% et -24%) sous l'effet de la crise économique et financière et des incertitudes relatives à Fortis.

Les **fonds sous gestion** (au niveau des sociétés consolidées uniquement) sont restés pratiquement inchangés à EUR 19,8 milliards. La diminution des fonds sous gestion « unit-linked », causée par des marchés financiers déprimés, a été compensée par la progression des réserves non « unit-linked ».

L'encaissement des coentreprises non consolidées (sur une base de 100%) a progressé de 12% à EUR 2,7 milliards, sous l'impulsion de l'extension de la capacité de distribution et d'innovation produits, surtout en Chine et en Thaïlande.

La **marge opérationnelle** est négative, à EUR 57 millions, sous l'effet de pertes nettes sur placements et de dépréciations. Les dépréciations sont liées à la restructuration du portefeuille de placements, déjà mentionnée, et à des dépréciations (pour les actions).

Le **résultat net** a reculé, passant d'un bénéfice d'EUR 76 millions en 2007 à une perte d'EUR 65 millions en 2008. Celle-ci s'explique notamment par des dépréciations et des pertes sur investissements (EUR 100 millions après impôts), alors que l'année 2007 avait bénéficié de plus-values substantielles, affectées et non affectées, pour un montant d'EUR 25 millions.

Non-vie

Le montant des primes brutes émises au niveau des sociétés Non-vie consolidées s'élève à EUR 1,2 milliard, soit une diminution de 10% par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par la dépréciation de la livre sterling (charge d'EUR 156 millions). À taux de change constants, les primes encaissées ont progressé de 2% grâce à la forte croissance observée au Portugal (hausse de 9%). Les primes émises par Fortis UK sont restées stables à taux de change constants, grâce à des efforts accrus de rentabilité.

Le montant des **primes émises brutes par les coentreprises non consolidées (sur une base de 100%)** a progressé de 12% à EUR 337 millions, essentiellement grâce à l'expansion des activités en Thaïlande. La fusion de Muang Thai Insurance Co. et de Phatra Insurance a donné naissance au cinquième assureur Non-vie de Thaïlande.

La **marge opérationnelle** a sensiblement augmenté, passant d'un montant négatif d'EUR 53 millions en 2007 à un montant positif d'EUR 104 millions en 2008. Cette amélioration s'explique par l'absence de sinistres majeurs causés par des intempéries, même si elle a été partiellement compensée par des variations défavorables des cours de change. Le résultat 2007 avait subi l'effet de catastrophes naturelles, à savoir l'ouragan Cyril et les inondations au Royaume-Uni, pour une incidence négative totale d'EUR 143 millions.

Sur l'ensemble de l'exercice, le **bénéfice net** s'est établi à EUR 65 millions, à comparer à une perte d'EUR 36 millions en 2007, grâce à l'amélioration de la performance opérationnelle décrite ci-dessus.

Le **ratio combiné** s'est amélioré en 2008, à 98,4%, grâce à une amélioration des ratios de coûts et de sinistres. Ce chiffre est à comparer au ratio combiné de 114% en 2007, ou 102% après ajustement pour catastrophes naturelles. Le ratio combiné 2007 avait subi l'influence d'une augmentation des provisions pour sinistres inconnus (IBNR).

Stratégie et développement

En 2008, FII a concentré ses efforts sur le renforcement de sa force de distribution et sur l'expansion de l'offre de produits de ses compagnies.

Un excellent exemple de l'amélioration de la portée de la plate-forme de distribution est l'Inde, où IDBI Fortis a démarré ses activités en mars 2008 par le biais des réseaux bancaires des partenaires de la coentreprise et par le canal « agents » de la compagnie. En Thaïlande, les activités Non-vie de Muang Thai et Phatra Insurance ont été fusionnées de manière à créer la cinquième compagnie Non-vie du pays. En Malaisie, la coentreprise de Fortis a entrepris la distribution de ses produits par le biais d'un canal direct.

Au Portugal, Millennium bcp Fortis a su réagir, grâce à une politique très active de développement de nouveaux produits, aux variations de l'environnement économique. Millennium bcp Fortis a également entamé la vente de produits Non-vie aux PME par le biais de son canal de courtiers. En Turquie, Fortis Emeklilik ve Hayat a encore étendu son canal de bancassurance et lancé un nouveau canal d'agences, qui propose ses services à des intermédiaires de premier plan. Enfin, Fortis a lancé en juillet 2008, au Royaume-Uni, une compagnie Vie qui propose des protections innovantes.

Sauf mention contraire, les sociétés citées ci-dessous sont des filiales à 100% de Fortis.

Le succès que rencontre l'approche multi-canal de **Fortis Insurance UK** s'illustre également dans son activité Non-vie, où le nombre de relations d'affinité existantes a été sensiblement augmenté par l'ajout d'organismes tels que la Poste britannique ou par de nouveaux partenariats avec des sociétés telles que Greenbee, une filiale de John Lewis Partnership (une chaîne de supermarchés). Grâce à la progression des relations d'affinité, ce canal génère désormais 25% du total des primes émises brutes de Fortis Insurance UK (EUR 954 millions).

Fortis Insurance UK a continué d'étoffer son offre de produits avec le lancement d'une activité d'assurance Vie au troisième trimestre 2008, apportant au marché des nouveautés tant en termes de produits que de souscription. Ce nouveau service a reçu un excellent accueil des consommateurs, des clients et de la presse spécialisée. Cette approche est fidèle à la stratégie poursuivie au Royaume-Uni, axée sur des solutions de qualité à coût réduit par le biais d'une distribution multi-canal.

En 2008, Fortis Insurance UK a reçu plusieurs distinctions, tant de ses clients que du secteur. Fortis Insurance UK a été le premier assureur à se voir attribuer le Gold Standard Award (attribué à des institutions financières exceptionnelles par leur solidité financière, leur mode de fonctionnement, le service à la clientèle, la qualité de l'offre proposée ainsi que de maintien de la confiance des clients et des consommateurs). La compagnie a également reçu plusieurs trophées récompensant la qualité de ses services en termes de contacts avec le client particulier, de gestion des demandes d'indemnités et de partenariat, et enfin plusieurs prix couronnant les qualités d'innovation dans ses développements relatifs au canal internet.

Fortis Assurances Vie Luxembourg (FAL) (Fortis détient une participation de 50%) a recueilli plus d'EUR 1 milliard de primes d'assurance en 2008 malgré les conditions de marché difficiles. FAL a actualisé ses produits afin de se conformer à la nouvelle circulaire émise par le CAA, l'organisme luxembourgeois de contrôle des assurances, en janvier 2008. Cette circulaire apporte des modifications et des améliorations significatives aux règles d'investissement en fonds dédiés, ce qui ne manquera pas de soutenir l'activité internationale de FAL. En outre, FAL a augmenté ses efforts commerciaux sur les marchés italien, allemand et suisse.

L'activité d'assurance-vie de groupe s'est bien développée sur le marché local, avec un encaissement en hausse de 14%. Cette croissance s'explique par une collaboration accrue avec BGL, l'ancienne Fortis Banque Luxembourg, qui s'est traduite par plusieurs polices auprès de nouveaux clients importants.

Sur le marché local, en 2008, les primes Non-vie de **Fortis Assurances Luxembourg (FAL)** ont progressé de plus de 6% à EUR 22 millions.

Au Portugal, **Millennium bcp Fortis** (où Fortis détient une participation de 51%) a réalisé en 2008 une croissance des ventes supérieure à celle du marché, tant en Vie qu'en Non-vie, renforçant sa part du marché local de 1,9%, à 16%. Chez Millennium bcp Fortis, en 2008, le montant des primes brutes sur produits « unit-linked » a dépassé la barre d'EUR 1 milliard, après trois années d'intenses efforts de développement de ces produits. En outre, le montant de primes émises sur produits individuels de pension (PPR) a atteint son plus haut niveau, ce qui témoigne de la capacité de Millennium bcp à développer et à adapter des produits attrayants pour chaque segment de marché.

La nouvelle offre de produits Non-vie ciblant en particulier le segment des PME a été lancée en 2008. Elle est commercialisée par le biais d'agents et de courtiers soigneusement sélectionnés, et a contribué de manière significative à la production d'Occidental Seguros, particulièrement en assurance soins de santé. En un an, la production a progressé de 13%.

Le total des fonds sous gestion de Millennium bcp Fortis s'élève à EUR 10 milliards, un chiffre conforme à la situation de 2007. La compagnie a pris des mesures importantes pour atteindre l'excellence au niveau opérationnel, ce qui s'est traduit par une amélioration marquée de la satisfaction des clients mais aussi des équipes de vente bancaires. C'est ce que montre l'indice global de satisfaction de la banque (un indice de référence interne), les services de Millennium bcp Fortis ayant régulièrement progressé d'un score de 60% en 2005 à 71% en 2008.

Fortis Assurances France a connu une année très difficile. L'activité a gravement souffert des turbulences des marchés financiers et des incertitudes qui planaient sur Fortis.

L'encaissement brut s'élève à EUR 433 millions pour 2008, en recul de 16% par rapport à 2007. Ce chiffre est à comparer à un déclin de 11% du marché français de l'assurance Vie. Le ralentissement était essentiellement dû au recul des ventes de contrats « unit-linked », dont le marché a globalement chuté de 45%.

Fortis Assurances France a pris un certain nombre de mesures correctives, telles que la mise en place d'équipes commerciales dédiées au sein du centre d'appels et l'élaboration d'un plan de marketing spécifique visant à fidéliser la clientèle.

Fortis Pension and Life Turkey (FEH) a enregistré une excellente croissance, avec une progression de 74% de ses encaissements, à EUR 82 millions. En 2007, les encaissements s'élevaient à EUR 47 millions. Cette augmentation s'explique par la qualité de la gestion des relations avec la clientèle dans le canal « bancassurance » et le bon déroulement de la mise en place du nouveau canal « agents ». FEH enregistre une croissance supérieure à celle du marché et figure aujourd'hui au neuvième rang des assureurs sur le marché turc des assurances retraite.

Chez **Fortis Lebensversicherungen Deutschland (FDL)**, les encaissements ont progressé de 11% à EUR 29 millions en 2008. FDL a su mettre en exergue ses produits de conseil tarifés, ce qui a donné lieu à la facturation de plusieurs primes uniques substantielles. FDL a également réussi à se construire en 2008 une base stable en vue de l'expansion future de cette activité spécifique.

Fortis Life Insurance, en **Russie**, est une société nouvelle, constituée en 2007, pour tirer profit de l'important potentiel du marché russe de l'assurance. La société a décidé de s'inspirer de la stratégie multi-produit et multi-canal, mise en place avec succès par Fortis en Europe. Elle continue d'ailleurs d'étoffer son portefeuille actuel de produits Vie. Après la licence d'exploitation pour l'activité Vie en 2007, la compagnie a également demandé et obtenu en 2008 plusieurs licences pour des activités Non-vie. Ceci permettra à Fortis Insurance Russie d'inclure dans son offre de produits des assurances liées à des prêts hypothécaires.

Malgré les grandes difficultés observées sur les marchés, **Fortis Insurance Ukraine (FIU)** a réalisé d'excellentes ventes en 2008, particulièrement au cours des derniers mois de l'année. La société a réussi à consolider sa dixième place sur le marché local de l'assurance-vie. Ses produits sont vendus par l'intermédiaire de quatre canaux de distribution, à savoir son propre réseau d'agents, les courtiers, « Corporate Sales » et la bancassurance. Le canal prioritaire reste celui du réseau propre d'agents.

Avec plus de 180.000 clients, FIU est désormais un concurrent sérieux sur ce marché.

En **Chine**, **Taiping Life** (Vie, Fortis détient une participation de 24,9%) a enregistré des encaissements bruts d'EUR 1,9 milliard en 2008, en progression de 22% par rapport à 2007. Aujourd'hui, Taiping Life est le septième assureur Vie de Chine, avec une part de marché proche de 3%. À la fin de l'année, la société disposait d'un réseau de plus de 50.000 agents et un réseau national de 547 bureaux. En 2008, Taiping Life a gagné le *Best Selling Product Award* en reconnaissance de l'approche de l'entreprise, qui axe ses efforts sur l'innovation produits. Un centre de services commun est en cours de mise en place afin de combiner toutes les activités de back-office et les centres de services à la clientèle, pour améliorer l'efficacité et le niveau du service à la clientèle.

À **Hong Kong**, les encaissements bruts de **FICA** (Vie) pour 2008 ont atteint EUR 282 millions, grâce à un quatrième trimestre particulièrement soutenu. Les apports de prime se sont répartis de manière presque égale entre produits traditionnels et produits « unit-linked ». En décembre, FICA a lancé son plan d'assurance santé « Forever Health », qui a été très apprécié par la clientèle et qui a apporté une contribution majeure à la conclusion de nouvelles affaires. Les particularités de ce plan font de FICA un pionnier sur ce segment de marché. En termes de nouvelles affaires, FICA est désormais le dixième assureur Vie alors qu'il était encore 13^e en 2007. En outre, la société continue d'investir dans la qualité et le professionnalisme de son réseau local, qui se compose actuellement de 2.833 agents, sous la forme de programmes de formation nationaux mais aussi internationaux. Enfin, la société poursuit ses efforts dans le domaine de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) et encourage la participation de son personnel et des agents à des initiatives spécifiques.

En **Malaisie**, **Mayban Fortis** (Vie, Non-vie, et Takaful, Fortis détient une participation de 30,95%) ont enregistré un recul de 10% des apports bruts à EUR 704 millions, à cause de l'effet des turbulences de marché sur les ventes de produits liés à des investissements et à prime unique. Les encaissements bruts ont progressé au deuxième semestre 2008 par comparaison à la même période de l'année précédente. En novembre 2008, Etiqa (Non-vie) a lancé avec succès un nouveau canal de distribution directe. Trois projets de publipostage ont été lancés, proposant à la clientèle Retail Banking de Maybank des produits de couverture accidents. Les résultats ont dépassé toutes les attentes, avec environ 16.400 nouvelles polices.

En **Thaïlande**, en 2008, les encaissements bruts de **Muang Thai Life (MTL)** (Vie, Fortis détient une participation de 40%) s'élèvent à EUR 358 millions, en progression de 17%, grâce à l'excellente performance des canaux d'agents et de bancassurance. L'encaissement de primes a progressé de 28% au cours du quatrième trimestre, par rapport à la même période de l'année précédente. MTL se situe désormais dans le trio de tête des compagnies d'assurances locales. Chez **Muang Thai Insurance Plc** (Non-vie, Fortis détient une participation de 15,05%), les encaissements Non-vie ont progressé de 38% à EUR 68 millions, entraînés par la fusion avec Phatra Insurance, réalisée mi-2008. Aujourd'hui, la société occupe le cinquième rang des assureurs Non-vie en Thaïlande.

En **Inde**, **IDBI Fortis** (Vie, Fortis détient une participation de 26%) est devenue la nouvelle compagnie d'assurances, dans le secteur privé, qui rencontre le plus éclatant succès depuis son démarrage en mars 2008. La société a placé plus de 49.000 polices au cours de ses neuf premiers mois, et enregistré des primes émises pour un montant d'environ EUR 30 millions. Le développement de l'activité se base sur le concept multi-canal, par le biais des plateformes bancaires, d'une part (IDBI et Federal Bank) ainsi que par un réseau de 5.000 agents, d'autre part. À la fin de l'année, la plate-forme de bancassurance représentait les trois quarts du volume des primes et le réseau des agents, un quart.

2.3. Embedded value

Fortis calcule la valeur intrinsèque (« embedded value ») selon une méthodologie largement acceptée sur le marché et conforme aux recommandations du CFO Forum (ainsi qu'aux principes EEV ou *European Embedded Value*). Une valeur intrinsèque conforme au marché signifie qu'elle a été calculée selon des méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs (y compris la provision pour risque) présents dans les produits, qui sont cohérentes avec les modalités de leur valorisation par le marché. Par conséquent, le coût des options que nous offrons à nos titulaires de polices y est également inclus. Les conditions extrêmes observées sur les marchés et la restructuration du groupe ont eu une incidence majeure sur l'activité Vie du groupe, qui se reflète dans les mouvements de la valeur intrinsèque par rapport à 2007.

Pour les activités Vie qui sont restées dans Fortis, il a été procédé à des ajustements à l'ouverture sur la valeur intrinsèque à fin 2007 afin de refléter la restructuration en 2008. Ces ajustements ont notamment trait à la disparition des bénéfices de distribution de Fortis Insurance Belgium par le biais du canal de Fortis Banque, auparavant inclus selon la méthode EEV de transparence (« look through ») et à la déconsolidation de 50% de Fortis Luxembourg Life. Enfin, les ajustements à l'ouverture incluent les activités Vie de Fortis Insurance Company Asia. Ces ajustements, ainsi que des améliorations de modélisation, ont produit une valeur intrinsèque après retraitement d'EUR 6.666 millions. Les filiales consolidées sont prises en compte en proportion de la participation de Fortis tandis que les coentreprises en Asie ont été exclues.

La croissance sous-jacente de la valeur, d'EUR 527 millions, reposant sur de solides cash flows opérationnels et la valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB) d'EUR 102 millions, a été plus que neutralisée par l'impact négatif significatif des turbulences sur les marchés financiers. Cet impact négatif d'EUR 2.372 millions était dû à la dégradation du cours des actions tout au long de l'année et au creusement des écarts de taux sur les obligations, à la baisse de taux d'intérêt et à une hausse des coûts des options à la date d'évaluation en fin d'année.

À fin 2008, la valeur intrinsèque (embedded value) s'élevait à EUR 4.923 millions pour l'ensemble des activités d'assurance. Chez Fortis Insurance Belgium, la valeur des activités traditionnelles a subi l'influence des marchés financiers, les engagements à long terme, surtout, ayant souffert de la baisse des taux et des primes d'option élevées. Chez Fortis Insurance International, le mix d'activités équilibré a permis d'atténuer l'impact des taux d'intérêt.

Embedded Value

en millions d'EUR

	Insurance Belgium	Insurance International	Insurance Total
Embedded Value à la fin de l'exercice 2007	5.706	1.000	6.706
Ajustements à l'ouverture ⁽¹⁾	- 399	359	- 40
EEV antérieure après retraitement	5.307	1.359	6.666
Variation de valeur avant écarts économiques et valeur ajoutée des nouvelles affaires	499	27	526
Écarts économiques ⁽²⁾	2.043	- 329	- 2.372
Valeur ajoutée des nouvelles affaires	53	49	102
Embedded Value à la fin de l'exercice 2008	3.816	1.106	4.922

(1) Les ajustements à l'ouverture incluent la cession de FIN et la déconsolidation de 50% de FII Luxembourg, l'acquisition de FICA à Hong Kong et la déduction de Commissions liées au Résultat pour FIB à Fortis Banque, précédemment comptabilisées via la méthode de transparence ("look through")

(2) Inclusion d'une prime d'illiquidité de 50 pb pour les activités européennes et de 100 pb pour Hong Kong, pour l'ensemble de l'exercice 2008

Valeur ajoutée des nouvelles affaires

	Insurance Belgium	Insurance International	Insurance Total
Valeur ajoutée des nouvelles affaires			
Valeur ajoutée des nouvelles affaires 2008	53	49	102
Valeur ajoutée des nouvelles affaires 2007 ¹	151	77	228
Écart en %	- 65%	- 36%	- 55%
Valeur actuelle des primes des nouvelles affaires			
Valeur actuelle des primes des nouvelles affaires 2008	4.355	2.959	7.313
Valeur actuelle des primes des nouvelles affaires 2007 ¹	5.305	2.569	7.874
Écart en %	- 18%	15%	- 7%
Marge			
Marge des nouvelles affaires 2008	1,2%	1,7%	1,4%
Marge des nouvelles affaires 2007 ¹	2,8%	3,0%	2,9%

(1) Valeur ajoutée des nouvelles affaires de 2007 retraitée suite aux cessions de FIN et de 50% de FII Luxembourg, à l'acquisition de FICA à Hong Kong et à la déduction des Commissions liées au Résultat pour FIB à Fortis Banque, précédemment comptabilisées via la méthode de transparisation "look through"

Le montant de la Valeur ajoutée des nouvelles affaires (Value added by new business - VANB) a reculé, passant d'EUR 228 millions en 2007, après retraitement pour tenir compte des changements de périmètre, à EUR 102 millions en 2008. Ce changement est essentiellement dû à l'impact défavorable sur les produits d'épargne traditionnels des taux d'intérêt très faibles et des primes d'option très élevées en fin d'année. Chez Fortis Insurance Belgium, la diminution de la Valeur ajoutée des nouvelles affaires est due à la réduction des volumes et des marges d'investissement. Chez Fortis Insurance International, les volumes ont augmenté mais la Valeur ajoutée des nouvelles affaires a subi l'incidence négative de la mise sous pression des marges d'investissement sur les produits d'épargne.

Au vu des turbulences qui sont sévi sur les marchés financiers, Fortis a décidé d'adapter son approche conforme au marché en prenant en compte une prime de 50 points de base au-dessus de la courbe des swaps pour l'EUR et de 100 points de base pour le dollar US et le dollar Hong Kong. Ceci reflète la conviction de Fortis selon laquelle, dans les conditions actuelles de marché, une marge actuarielle supplémentaire peut être dégagée par rapport au taux sans risque en conservant les titres de dette jusqu'à leur échéance.

Fortis applique une méthode de valorisation conforme au marché. Pour calibrer ses modèles de taux d'intérêt, une prime d'illiquidité de 50 pb au-dessus de la courbe des swaps a été prise en compte pour l'EUR et de 100 pb pour le dollar US et le dollar Hong Kong, ce qui reflète la conviction de Fortis qu'une valeur supérieure peut être atteinte dans les conditions de marché actuelles en conservant les titres de dettes jusqu'à leur échéance.

Pour de plus amples informations sur les résultats et la méthodologie relatifs à la valeur intrinsèque, il convient de se référer au rapport Embedded Value 2008 publié ce jour.

2.4. Compte Général

Compte de résultat

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007	1 ^{er} S 2007
Produits d'intérêts nets	- 301	- 303	- 136	- 165	- 169	- 134
Gains et pertes réalisés / non réalisés	- 184	- 66	- 56	- 128	- 196	130
Autres produits	53	83	17	36	19	64
Total des produits	- 432	- 286	- 176	- 256	- 345	59
Variation des dépréciations	- 20		- 20			
Produits nets	- 452	- 286	- 196	- 256	- 345	59
Frais de personnel	- 44	- 49	- 21	- 23	- 25	- 24
Autres charges opérationnelles et administratives	- 193	- 188	- 118	- 75	- 106	- 82
Total des charges	- 237	- 237	- 139	- 98	- 131	- 106
Bénéfice avant impôts	- 689	- 523	- 334	- 354	- 476	- 47
Impôts	60	77	8	52	44	33
Bénéfice net de la période	- 629	- 446	- 327	- 302	- 433	- 13
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 629	- 446	- 327	- 302	- 433	- 13

- Perte d'EUR 629 millions pour 2008, contre une perte d'EUR 446 millions en 2007, essentiellement due à la perte sur opérations de change
- Situation de trésorerie nette d'EUR 2,0 milliards à fin 2008

Le Compte Général comprend les sociétés holdings et les divers véhicules de financement utilisés pour l'émission des titres de dette destinés à financer les activités globales de banque et d'assurance de Fortis. Le Compte Général a créé des capitaux propres nets négatifs ("levier") au niveau du groupe en injectant dans les entités opérationnelles des capitaux propres financés partiellement par de la dette émise par le Compte Général (essentiellement par le biais de Fortis Finance N.V.) Comme expliqué à la section 1, le périmètre de consolidation de Fortis a changé de manière significative après les transactions intervenues à la fin septembre et au début octobre 2008, avec une incidence sur le rôle futur du Compte Général. Dans sa nouvelle structure et à la suite des transactions conclues fin septembre et début octobre 2008, le Compte Général ne créera plus d'endettement au niveau du groupe. Il gèrera les capitaux propres, procurera aux entités opérationnelles un financement adossé et abritera les services généraux (Corporate centre) de Fortis.

Le Compte Général de Fortis se compose aujourd'hui des entités juridiques suivantes :

- Fortis SA/NV et Fortis N.V., les deux sociétés holdings
- Fortis Brussels SA/NV et Fortis Utrecht N.V., deux sous-holdings qui détiennent essentiellement l'ensemble des actifs de Fortis SA/NV et de Fortis N.V.
- Fortis Insurance N.V., la société holding des entités d'assurance
- Fortis Finance N.V., la principale structure de financement (à long terme) du Compte Général et des entités opérationnelles de Fortis
- Structures de financement : Fortinflux S.A., FGF Lux S.A., Fortinvestlux S.A. et Fortis Hybrid Financing

Le résultat net 2008 du Compte Général est négatif d'EUR 629 millions, à comparer à la perte d'EUR 446 millions en 2007. Les chiffres 2007, publiés le 7 mars 2008, ont été retraités à des fins de comparaison. Le principal écart par rapport aux chiffres publiés en 2007 est lié aux éliminations intragroupe. Les éliminations liées aux activités cédées en 2008 ont été exclues de la base de comparaison pour 2007.

Le niveau plus élevé des moins-values réalisées et latentes (EUR 118 millions, négatif) et la baisse des « Autres produits » (EUR 30 millions, négatif) sont les principaux facteurs expliquant les variations par rapport à 2007.

Le niveau plus élevé des moins-values réalisées est largement dû à la perte d'EUR 295 millions encourue lors de la vente des USD et des GBP (dans le contexte de la suspension de la conclusion des transactions avec BNP Paribas et avec l'État belge - voir aussi le communiqué de presse du 24 décembre 2008). Parmi les autres raisons principales de cette variation figurent la détérioration de l'ajustement de juste valeur sur les Mandatory Exchangeable Bonds (MEB – obligations échangeables en actions) (EUR 50 millions) et les pertes encourues sur le remboursement du programme EMTN (EUR 82 millions) en 2008. 2007 a bénéficié de l'incidence favorable d'une plus-value d'EUR 127 millions sur la vente de la participation de Fortis dans Munich Re. Un impact positif (EUR 193 millions) de la Relative Performance Note (RPN) liée à l'instrument financier CASHES a été enregistré en 2008. L'impact de la RPN avait été négatif d'EUR 223 millions en 2007 (voir page 22 pour une explication sur les CASHES). La valeur de la RPN à fin 2008 était d'EUR 30 millions (négatifs).

Les Autres produits ont diminué de EUR 29 millions, suite à des charges additionnelles liées à la restructuration de Fortis, qui n'ont pas pu être refacturées aux anciennes sociétés du Groupe. La restructuration s'accompagnera d'une réduction poursuivie de l'effectif en ETP du holding (114 personnes) à un effectif prévu de 40 à 50 personnes en 2009.

Le montant des charges d'intérêt nettes est resté pratiquement stable à EUR 301 millions. La deuxième moitié de 2008 a montré une amélioration due à l'entrée de trésorerie d'EUR 8,2 milliards provenant de la cession des activités bancaires et d'assurance, dont EUR 4,7 milliards liés à la cession de la participation de 50% de Fortis Banque et EUR 3,5 milliards liés à Fortis Insurance Netherlands. Le produit d'EUR 0,5 milliard provenant de la vente de Fortis Corporate Insurance a été affecté à Fortis Insurance International. Cette incidence favorable a été partiellement compensée par une perte d'EUR 50 millions de marge d'intérêt due à l'amortissement accéléré de primes et de décotes liées au remboursement du programme EMTN.

Le montant total des charges est resté stable en 2008, sur une base comparable pour 2007. Les charges de personnel sont conformes à celles de 2007, mais devraient baisser substantiellement en 2009 à la suite de la réduction prévue du personnel du siège.

Les principaux éléments du bilan de Fortis, relevant du Compte Général, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Analyse des capitaux propres revenant aux actionnaires

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.509	1.171	2.509	2.939	1.171
Créances sur les banques à court terme	6.079	11	6.079		11
Dettes envers les banques à court terme	- 1.826	- 1.006	- 1.826	- 2.818	- 1.006
Certificats d'endettement	- 4.812	- 7.920	- 4.812	- 8.052	- 7.920
Position de trésorerie nette	1.950	- 7.744	1.950	- 7.931	- 7.744
Créances sur la clientèle	1.453	2.580	1.453	2.106	2.580
Créances sur les banques à long terme	6.661	2.750	6.661	6.771	2.750
Dettes envers les banques à long terme	- 4.750	- 1.750	- 4.750	- 4.750	- 1.750
Dettes subordonnées	- 2.946	- 1.760	- 2.946	- 2.844	- 1.760
Autres emprunts	- 65	- 86	- 65	- 76	- 86
Créances du bilan	353	1.734	353	1.207	1.734
Comptes de régularisation et autres	729	1.354	728	1.889	1.354
Capitaux propres globaux	3.032	- 4.656	3.031	- 4.835	- 4.656
Capitaux propres Fortis Insurance Belgium	2.785	3.176	2.785	1.805	3.176
Capitaux propres Fortis Insurance International	2.009	1.427	2.009	1.220	1.427
Élimination actions auto-détenues et activités abandonnées	- 1.031	33.100	- 1.030	31.053	33.100
Capitaux propres revenant aux actionnaires	6.795	33.047	6.795	29.243	33.047

La position de trésorerie nette de Fortis au 31 décembre 2008 s'élevait à EUR 2,0 milliards. Ce montant se composait d'EUR 2,5 milliards de trésorerie et d'EUR 4,2 milliards de créances nettes sur des banques, contrebalancés par EUR 4,8 milliards de certificats d'endettement. Ce dernier montant est le solde encore en circulation au 31 décembre 2008 des programmes Euro Medium Term Note (EMTN) et Commercial Paper (CP).

Le 8 décembre 2008, Fortis annonçait que, compte tenu des changements de structure que vivait le groupe, les créanciers obligataires du programme EMTN pouvaient demander le remboursement anticipé de leur créance. Fortis a commencé à rembourser ces obligations le 16 décembre 2008. Le solde total dû dans le cadre de ce programme à la date du 8 décembre 2008 s'élevait à EUR 7,6 milliards. Au 31 mars 2009, le montant avait diminué pour atteindre environ EUR 1,4 milliard.

Pour le reste, les autres actifs et passifs du Compte Général se décomposent comme suit :

- Dettes envers les banques à long terme : concerne des prêts consentis à Fortis Banque S.A.
- Créances sur les banques à long terme : concerne des emprunts auprès de Fortis Banque S.A.
- Créances sur la clientèle : concerne essentiellement un prêt consenti à Fortis Insurance Belgium (EUR 900 millions) et quelques autres prêts à des sociétés (qui faisaient partie) du groupe.
- Dettes subordonnées : ce chiffre peut se subdiviser en montants dus sur les NITSH I & II (EUR 1,2 milliard), FRESH (EUR 1,1 milliard) et Hybrone (EUR 500 millions).

Explication sur les CASHES

L'instrument CASHES est une obligation convertible en actions émise par Fortis Banque et remboursable en actions Fortis, les deux holdings Fortis agissant comme débiteurs solidaires. Pour pouvoir assumer son obligation de fournir des actions Fortis lors du remboursement des CASHES, Fortis Banque a acquis le nombre d'actions Fortis nécessaires au moment de l'émission. Pour minimiser l'impact des fluctuations de la juste valeur des actions Fortis sur les capitaux propres et/ou sur le compte de résultat, Fortis Banque a décidé de comptabiliser tant les CASHES que les actions Fortis à la juste valeur via le compte de résultat. Fortis Banque a couvert les écarts nets de juste valeur sur les actions Fortis et les CASHES par le biais d'une Relative Performance Note (RPN) conclue avec Fortis. Ce qui transfère effectivement les mouvements nets de juste valeur des actions Fortis et des CASHES de Fortis Banque vers Fortis. La juste valeur de la Relative Performance Note est très volatile. Une explication sur la RPN a été publiée le 6 février 2009 et se trouve sur www.fortis.com.

2.5. Résultat des activités abandonnées

Résultat net des activités abandonnées

en millions d'EUR

	2008	2007
Résultat des activités abandonnées	- 27.412	3.910
Fortis Banque S.A.	- 20.822	491
Fortis Bank Nederland Holding	- 8.591	1.284
Fortis Verzekeringen Nederland	1.746	890
Fortis Corporate Insurance	255	64
Éliminations et intérêts minoritaires		168
CaiFor		1.013

- Pour l'exercice 2008, les principales composantes du résultat des activités abandonnées sont les activités de banque cédées, à savoir Fortis Banque SA/NV, y compris Fortis Bank Nederland (Holding) N.V., et les activités d'assurance néerlandaises cédées
- Le résultat total des activités abandonnées est une perte d'EUR 27,4 milliards. La vente des activités bancaires s'est traduite par une perte d'EUR 29,4 milliards. La vente des activités d'assurances néerlandaises s'est traduite par un bénéfice d'EUR 2,0 milliards

Fortis a accepté, le 29 septembre et les 3 et 6 octobre, plusieurs transactions qui ont abouti à la cession de toutes ses activités bancaires et d'une partie importante de ses activités d'assurance.

Le 29 septembre 2008, Fortis et le gouvernement belge ont conclu un accord aux termes duquel le gouvernement belge, agissant par le biais de la SFPI, a souscrit à une augmentation de capital de Fortis Banque S.A. Le prix de souscription s'élevait à EUR 4,7 milliards, montant pour lequel la SFPI a acquis 49,93 % du capital de Fortis Banque NV/SA. Comme la transaction a été structurée comme une augmentation de capital, le produit en a été versé à Fortis Banque S.A.

Le 3 octobre, le gouvernement néerlandais acquérait Fortis Bank Nederland (Holding) N.V., y compris la participation dans RFS Holdings B.V. (qui représentait les activités acquises d'ABN AMRO), Fortis Verzekeringen Nederland N.V. et Fortis Corporate Insurance N.V. pour une contrepartie totale d'EUR 16,8 milliards. De ce montant, EUR 12,8 milliards ont été affectés à Fortis Banque S.A., pour la vente de Fortis Bank Nederland (Holding) N.V., et EUR 4,0 milliards ont été affectés à Fortis Insurance N.V., pour la vente de Fortis Verzekeringen Nederland N.V. et de Fortis Corporate Insurance N.V.

Le 6 octobre 2008, Fortis annonçait la cession à l'État belge (via la SFPI) de la participation résiduelle de 50% +1 actions de Fortis Banque S.A., pour un montant d'EUR 4,7 milliards.

Comme le stipule la norme IFRS 5, les filiales cédées et retirées du périmètre de consolidation de Fortis sont présentées comme activités abandonnées. Le tableau ci-dessus ventile le résultat net après impôts des différentes activités abandonnées. Une répartition du résultat net en résultat d'exploitation et résultat comptable des ventes n'a pas pu être effectuée.

Le résultat 2007 provenant des activités abandonnées est lié à CaiFor.

3 Portefeuille de placements et solvabilité

3.1. Mise à jour concernant le portefeuille d'investissement et d'autres expositions

Le profil du portefeuille de placements de Fortis a connu de substantielles modifications avec la vente de Fortis Banque à l'État belge et la vente des activités néerlandaises de banque et d'assurance à l'État néerlandais. Le profil de risque du portefeuille de placements de Fortis Insurance a changé suite aux réductions de valeur et à la vente de participations.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition du portefeuille de placements enregistrés sous la rubrique « Disponibles à la vente » chez Fortis Insurance ainsi que l'exposition en immobilier, tous deux à la valeur de marché.

Portefeuille de titres disponibles à la vente plus immobilier à la valeur de marché

	En EUR milliards		En %	
	2008	2007	2008	2007
Titres à revenu fixe	43,6	39,5	90%	82%
Actions	1,3	5,6	3%	12%
Immobilier de placement	1,8	1,8	4%	4%
Immobilier pour usage propre	1,4	1,2	3%	2%
Total	48,1	48,1	100%	100%

Portefeuille de titres à revenu fixe

Le portefeuille de placements englobe en majorité des valeurs à rendement fixe. Les obligations d'État représentent 63% de ce portefeuille, les obligations d'entreprises 36% et les crédits structurés 1% (soit EUR 418 millions) du portefeuille obligataire total à fin 2008. L'investissement en CDO se limite à EUR 73 millions. La qualité moyenne de crédit du portefeuille obligataire est très élevée, puisque 98% du portefeuille bénéficient d'une notation A et que 60% du portefeuille bénéficient d'une notation supérieure ou égale à AA. Seul 1% du portefeuille est assorti d'une note spéculative ou n'est pas noté. Parmi les obligations du portefeuille de l'entreprise, 98% sont des instruments de la catégorie « investment grade » ou supérieure. La dette hybride émise par des banques s'élève à EUR 410 millions, soit 4% du portefeuille obligataire total. L'incidence du creusement des spreads est restée limitée. Globalement, le solde des plus-values et moins-values latentes sur le portefeuille d'obligations atteignait EUR 76 millions en 2008.

Portefeuille d'actions

Le portefeuille total de titres participatifs enregistrés comme « Disponibles à la Vente » s'élevait à EUR 1,3 milliard fin 2008. La forte diminution de ce poste par rapport à fin 2007 résulte des pertes de valeur et des montants substantiels des ventes réalisées pour réduire le risque global du portefeuille de placements. Le solde d'EUR 1,3 milliard est investi à hauteur d'environ 40% en actions et en fonds d'actions. Et les 60% restants sont investis en fonds immobiliers, obligataires et monétaires.

Portefeuille immobilier

La juste valeur totale du portefeuille immobilier de Fortis s'élevait à EUR 3,2 milliards, répartis en EUR 1,8 milliard en immeubles de placement et EUR 1,4 milliard en immeubles à usage propre. L'exposition de Fortis en immobilier vise essentiellement les immeubles de bureaux, les immeubles à usage commercial et les parkings publics dans toute l'Europe (Interparking).

Le portefeuille d'immeubles de bureaux se situe essentiellement dans la région bruxelloise, connue pour sa faible volatilité par rapport à d'autres marchés européens, grâce à la présence de l'Union européenne. Les actifs commerciaux sont presque exclusivement situés dans de grands centres commerciaux en Belgique. Les parkings publics sont répartis dans sept pays européens, à proximité de centres urbains, d'hôpitaux, de gares ferroviaires, d'aéroports et de lieux d'attraction touristique. Les baux sont souvent à long terme. La stratégie de diversification vise à créer une protection contre les conséquences d'un ralentissement économique et devrait permettre de saisir les opportunités d'investissement susceptibles de se présenter dans les différents segments immobiliers.

La plus-value latente après impôts de ce portefeuille, après distribution du bénéfice, s'élevait à EUR 583 millions à fin 2008. Ce qui ne se reflète pas dans les capitaux propres nets puisque l'exposition immobilière est enregistrée au coût amorti.

3.2. Situation des capitaux propres

Introduction

Depuis le premier trimestre 2007, Fortis a géré ses capitaux consolidés en privilégiant les objectifs suivants en matière de capitaux propres stricto sensu (*core equity*) :

- un objectif de capitaux propres pour Fortis Banque égal à 6% du ratio de capitaux propres stricto sensu (*core equity*) selon Bâle I
- un *core equity* cible pour Fortis Insurance égal à 175% du minimum réglementaire
- un objectif de levier cible au niveau du groupe (secteur Général) fixé à 15% du *core equity* cible de la banque majoré de celui de l'assurance, ce qui implique que 15% du *core equity* cible des secteurs Banque et Assurance réunis pourraient être financés par un endettement au niveau du groupe.
- un *core equity* cible au niveau Groupe égal à la somme des *core equity* cibles de Banque et d'Assurance après déduction de l'objectif d'endettement du groupe.

La cible de capitaux propres stricto sensu de Fortis reflète la nature diversifiée du groupe et l'endettement au niveau du holding. Sans les activités bancaires, en l'absence de diversification et de capitaux propres positifs à l'échelle du holding, l'ancien modèle de cible de capitaux ne convient plus.

À l'issue des assemblées générales qui auront à statuer sur l'accord révisé avec l'État belge et BNP Paribas, Fortis aura une meilleure vision de la composition finale de ses actifs et passifs. Fortis réévaluera par la suite ses besoins en capitaux. Dans l'hypothèse d'une décision favorable des actionnaires, l'évaluation des besoins en capitaux dépendra notamment de l'importance des passifs d'assurance, du profil de risque des actifs des entités d'assurance, des obligations locales en matière de solvabilité et des différents actifs du Compte Général. Ces actifs comprennent notamment plusieurs instruments financiers émis par Fortis Banque S.A. ainsi qu'un placement d'EUR 760 millions dans une structure d'accueil qui abrite des crédits structurés.

L'évaluation du capital requis fera partie de la stratégie générale qui sera définie par le conseil d'administration et par l'Executive Management dans le futur immédiat. La stratégie portera également sur diverses questions relatives à la gestion des capitaux.

Ratios de solvabilité

À fin 2008, les capitaux propres stricto sensu de Fortis s'élevaient à EUR 7,9 milliards. Ce montant est supérieur d'EUR 5,4 milliards au minimum réglementaire total requis pour les activités d'assurance.

Les capitaux propres stricto sensu des activités d'assurance atteignaient EUR 4,7 milliards, tandis que le total du capital disponible pour les entités d'assurance s'élevait à EUR 5,1 milliards, soit 202% du minimum réglementaire requis. Le ratio de solvabilité de Fortis Insurance Belgium s'élève à 189%. D'après le référentiel comptable et réglementaire belge, le ratio de solvabilité de Fortis Insurance Belgium atteint 204%. Le ratio de solvabilité total de Fortis Insurance International était de 238% à fin 2008. Au quatrième trimestre 2008, Fortis Insurance International a bénéficié de la plus-value sur la cession de Fortis Corporate Insurance à l'État néerlandais, ce qui a renforcé sa solvabilité.

Indicateurs clés du capital

en millions d'EUR

Fin d'exercice 2008	Insurance Belgium	Insurance International	Insurance Total	Général (élim. incl.)	Fortis Total
Capitaux propres stricto sensu	2.890	1.767	4.657	3.225	7.882
Capital total disponible	3.535	1.555	5.090	3.079	8.169
Exigences minimales de solvabilité	1.871	654	2.525		
Montant du capital total dépassant le minimum	1.664	901	2.565		
Coefficient de solvabilité des capitaux propres stricto sensu	154%	270%	184%		
Coefficient de solvabilité total	189%	238%	202%		

Capitaux propres tangibles

Le bilan de Fortis contient un montant relativement peu élevé d'actifs incorporels. Le montant total d'actifs incorporels s'élève à EUR 1,8 milliard, réparti comme suit : goodwill (EUR 531 millions), coûts d'acquisition différés (EUR 421 millions), valeur des affaires acquises (« VOBA », 549 millions) et d'autres actifs incorporels tels que les contrats de gestion de parkings, soit EUR 287 millions. Compte tenu du traitement fiscal des actifs incorporels et des incorporels adossés à des intérêts minoritaires, les capitaux propres tangibles nets s'élevaient à EUR 6,0 milliards, y compris les plus-values latentes après impôts sur actifs immobiliers. Ce chiffre est inférieur d'EUR 0,8 milliard au montant publié de capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'EUR 6,8 milliards.

Rapprochement des capitaux propres attribuables aux actionnaires et du capital total

Le tableau de rapprochement entre les capitaux propres à fin 2008 et le capital total est présenté ci-dessous.

Capitaux propres stricto sensu de Fortis

en millions d'EUR

	2008
Capital souscrit et réserves	34.394
Bénéfice net revenant aux actionnaires	-28.022
Gains et pertes non réalisés	423
Capitaux propres revenant aux actionnaires	6.795
Instruments de capital hybrides non innovateurs	1.474
Intérêts minoritaires	515
Réévaluation des immeubles à la juste valeur	526
Réévaluation des obligations, nette d'impôts et de comptabilité reflet	-375
Réévaluation des actions, nette d'impôts et de comptabilité reflet	-531
Goodwill	-522
Autres	-522
Capitaux propres stricto sensu	7.882
Instruments de capital innovateurs	456
Emprunts subordonnés	67
Autres filtres prudentiels et déductions sur le capital total	-236
Capital total	8.169

Les participations qui ne sont pas intégralement consolidées sont déduites du total des capitaux propres. Les instruments financiers relatifs aux capitaux propres stricto sensu émis par le groupe Fortis et reprêtés à Fortis Banque S.A. (NITSH 1 et une partie de NITSH 2 pour un montant total d'EUR 875 millions) ne sont pas inclus dans les instruments hybrides non innovateurs dans le tableau ci-dessus. Le calcul des capitaux propres stricto sensu inclut 90% des plus-values latentes après impôts sur immobilier au sein de Fortis Insurance Belgium et 100% des plus-values latentes sur le reste du portefeuille immobilier.

Les capitaux propres nets de Fortis ont profité, au quatrième trimestre, de la réévaluation des valeurs mobilières à revenu fixe résultant de la baisse des taux de rendement. Cette évolution a plus que compensé l'incidence négative du creusement des spreads sur les titres de dette d'entreprises et la poursuite de la tendance négative sur les marchés boursiers.

Capitaux propres nets et situation de trésorerie pro forma

Dans l'hypothèse de l'exécution de l'accord passé avec l'État belge et BNP Paribas, les capitaux propres nets de Fortis s'élevaient à EUR 7,5 milliards, à savoir le montant de capitaux propres nets à fin 2008 et la plus-value d'EUR 0,7 million sur la vente de 25% de Fortis Insurance Belgium. Cette plus-value est de 25% de la différence entre les capitaux propres nets de Fortis Insurance Belgium d'EUR 2,8 milliards à fin 2008, et le prix de vente convenu d'EUR 5,5 milliards.

Les capitaux propres nets pro forma de Fortis, d'EUR 7,5 milliards à fin 2008, doivent être comparés au montant d'EUR 7,0 milliards de capitaux propres nets pro forma présenté dans la circulaire destinée aux actionnaires, datée du 16 mars 2009. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la valeur comptable de Fortis Insurance Belgium suite à l'évolution positive des rendements de son portefeuille obligataire.

La situation de trésorerie nette pro forma du compte Général de Fortis à fin 2008 s'élevait à EUR 3,6 milliards, à comparer à la situation de trésorerie nette d'EUR 3,5 milliards présentée dans la circulaire destinée aux actionnaires, datée du 16 mars 2009. Des EUR 3,6 milliards de trésorerie nette pro forma, un montant d'EUR 0,3 milliard sera utilisé pour améliorer la situation de financement et supprimer l'endettement de Fortis Insurance International N.V. (le holding des entités opérationnelles hors Belgique) dans le courant de 2009, ce qui réduira la trésorerie nette pro forma à EUR 3,3 milliards. Ce montant est cohérent avec la position de trésorerie nette d'EUR 3,4 milliards indiquée dans la circulaire destinée aux

actionnaires du 16 mars 2009, la différence s'expliquant notamment par des paiements de charges et d'intérêts au quatrième trimestre 2008.

La circulaire destinée aux actionnaires publiée le 16 mars 2009 présente un résumé des conséquences financières d'un vote négatif sur la transaction proposée.

4. Déclaration des réviseurs

Les deux cabinets de réviseurs, agissant conjointement, ont quasi terminé leur audit des états financiers annuels consolidés de 2008. Ils n'ont toutefois pas encore finalisé leur opinion. Ils s'attendent à ce que leur opinion ne soit pas sans réserve. Sur la base de l'avancement actuel de leurs travaux d'audit, les réviseurs estiment que leur opinion mentionnera les éléments suivants, affectant les états financiers annuels consolidés de 2008 :

- des incertitudes relatives à l'issue des procédures judiciaires liées aux transactions de septembre-octobre 2008 ;
- l'incertitude quant à l'impact financier de l'engagement du groupe de financer la structure d'accueil (SPV) dans l'hypothèse d'un scénario alternatif (et ses conséquences possibles sur la continuité de la société) ;
- la publication des données relatives aux activités abandonnées (résultat après impôts des activités abandonnées et pertes/gains après impôts sur ces cessions).

Le Rapport annuel 2008,
contenant une analyse détaillée des résultats de 2008
sera publié le 10 avril 2009 au plus tard.

Ces documents sont disponibles sur notre site internet : www.fortis.com

Présentation à la presse

Bruxelles, le 31 mars 2009, 11h CET (10h, heure de Londres)

Webcast : www.fortis.com.

Écoute uniquement (pas de code pin requis) :

+44 203 043 2462 (Royaume-Uni)

+32 2 401 53 07 (Belgique)

+31 10 713 7295 (Pays-Bas)

Conférence téléphonique destinée aux analystes et aux investisseurs

Le 31 mars 2009, 14h CET (13h, heure de Londres)

Les participants sont priés d'indiquer le code 333770# lorsqu'ils appellent pour se connecter à la conférence.

Les lignes seront ouvertes dix minutes avant le début de la présentation. Veuillez dès lors appeler cinq ou dix minutes à l'avance.

Webcast : www.fortis.com

Écoute uniquement :

+44 207 750 9903 (Royaume-Uni)

+32 2 792 03 24 (Belgique)

+1 703 621 9121 (USA)

Rediffusion : disponible jusqu'au 30 avril (Code pin : 258397#)

+32 2 401 89 89 (Belgique)

Fortis holding (Fortis SA/NV et Fortis N.V.) consiste en (1) Fortis Insurance Belgium, (2) Fortis Insurance International et (3) des actifs et passifs financiers de différents instruments de financement. Les activités internationales d'assurance (Fortis Insurance International) couvrent le Royaume-Uni, la France, Hong Kong, le Luxembourg (Non-Vie), l'Allemagne, la Turquie, la Russie, l'Ukraine et des coentreprises au Luxembourg (Vie), au Portugal, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande. Fortis holding n'est pas impliqué dans des activités bancaires.

Contacts presse :

Bruxelles : +32 (0)2 228 82 92 *Utrecht:* +31 (0)30 226 32 61

Investor Relations :

Bruxelles : +32 (0)2 565 53 78 *Utrecht:* +31 (0)30 226 65 66

Annexe 1 : Bilan consolidé

Annexe 2 : Compte de résultat consolidé

Annexe 3 : Bilan pro forma

Annexe 4 : Tableaux complémentaires

Annexe 1 : Bilan consolidé

Bilan consolidé

en millions d'EUR

	2008	2007
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.933	26.360
Actifs détenus à des fins de transaction	237	74.800
Créances sur les banques	13.893	119.036
Créances sur la clientèle	2.511	316.308
Placements :		
- <i>Détenus jusqu'à l'échéance</i>		4.234
- <i>Disponibles à la vente</i>	44.704	164.089
- <i>A la juste valeur par le biais du compte de résultat</i>	191	6.193
- <i>Immeubles de placement</i>	1.290	3.656
- <i>Entreprises associées et coentreprises</i>	431	28.108
	46.616	206.280
Investissements liés à des contrats « unit-linked »	18.040	31.120
Réassurance et autres créances	1.154	9.718
Immobilisations corporelles	1.135	4.004
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1.366	3.339
Intérêts courus et autres actifs	1.985	80.214
Total des actifs	92.870	871.179
Passifs		
Passifs détenus à des fins de transaction	165	89.589
Dettes envers les banques	8.759	192.431
Dettes envers la clientèle	148	262.298
Passifs liés à des contrats d'assurance et de placement	47.751	64.732
Passifs liés à des contrats « unit-linked »	18.078	31.788
Certificats d'endettement	4.670	102.073
Dettes subordonnées	2.908	21.925
Autres emprunts	179	3.018
Provisions	71	899
Passifs d'impôts exigibles et différés	684	2.490
Intérêts courus et autres passifs	2.147	65.742
Total des passifs	85.560	836.985
Capitaux propres revenant aux actionnaires	6.795	33.047
Intérêts minoritaires	515	1.147
Capitaux propres	7.310	34.194
Total des passifs et capitaux propres	92.870	871.179

Annexe 2 : Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé

en millions d'EUR

	2008	2007
Produits		
Primes d'assurance	8.448	9.227
Produits d'intérêts	3.089	2.737
Dividendes et autres produits de placement	571	582
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	27	56
Gains (pertes) réalisés sur placements	- 130	459
Autres gains et pertes réalisés et non réalisés	- 378	- 299
Produits de commissions	432	417
Produits d'investissements liés à des contrats « unit-linked »	- 3.191	506
Autres produits	354	349
Total des produits	9.222	14.034
Charges		
Sinistres et prestations d'assurance	- 8.418	- 9.440
Charges liées à des contrats « unit-linked »	3.219	- 641
Charges d'intérêts	- 1.343	- 1.280
Variations des dépréciations	- 558	- 49
Charges de commissions	- 912	- 915
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	- 174	- 163
Frais de personnel	- 644	- 645
Autres charges	- 869	- 780
Total des charges	- 9.699	- 13.913
Bénéfice avant impôts	- 477	121
Charges d'impôts sur le résultat	- 108	21
Bénéfice net de la période	- 585	142
Bénéfice net sur activités abandonnées	- 27.412	3.910
Bénéfice net avant intérêts minoritaires	- 27.997	4.052
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires	25	58
Bénéfice net revenant aux actionnaires	(28,022)	3,994
Données par action (en EUR)		
Bénéfice de base par action	- 12,21	2,30
Bénéfice de base par action avant résultat net sur activités abandonnées	- 0,27	0,05
Bénéfice par action dilué	- 11,41	2,04
Bénéfice par action dilué avant résultat net sur activités abandonnées	- 0,25	0,04

Annexe 3 : Bilan pro forma

Bilan pro forma au 31 décembre 2008

	Général	Produits des ventes	SPV	Général pro forma	FIB	FII Éliminations	Total
Actifs							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5	1,4	0,2	4,1	2,8	0,6	7,6
Créances sur les banques à court terme	6,1			6,1	0,0	1,0	7,1
Créances sur les banques à long terme	6,7			6,7			6,7
Créances sur la clientèle	1,5			1,5	2,1	0,1	2,5
Placements	1,1		0,8	1,9	37,3	9,4	47,4
Autres actifs	0,4			0,4	9,3	14,4	24,0
Total des actifs	18,2	1,4	1,0	20,6	51,6	25,5	95,2
Passifs							
Dettes envers les banques à court terme	1,8			1,8	1,2	0,9	4,0
Dettes envers les banques à long terme	4,8		1,0	5,8			5,8
Dettes envers la clientèle	0,0			0,0	0,1	0,1	0,1
Certificats d'endettement	4,8			4,8			4,7
Dettes subordonnées	2,9			2,9	0,9	0,0	2,9
Autres passifs	0,9			0,9	46,5	22,1	69,1
Total des passifs	15,3		1,0	16,3	48,7	23,1	86,5
Capitaux propres revenant aux actionnaires	3,0	0,7		3,7	2,8	2,0	7,5
Intérêts minoritaires		0,7		0,7	0,1	0,4	1,2
Capitaux propres	3,0	1,4	0	4,3	2,9	2,4	8,7
Total des passifs et capitaux propres	18,2	1,4	0	20,6	51,6	25,5	95,2

Annexe 4 : Tableaux complémentaires

Compte de résultat de Fortis

Chiffres clés

en millions d'EUR

	2008	2007	2 ^e S 2008	1 ^{er} S 2008	2 ^e S 2007	1 ^{er} S 2007
Bénéfice net						
- Fortis Insurance Belgium	6	522	- 242	248	237	285
- Fortis Insurance International	0	40	- 70	70	3	37
- Général (hors éliminations)	- 629	- 446	- 327	- 302	- 433	- 13
- Eliminations	13	- 32	- 8	5	- 8	- 24
Bénéfice net sur activités continuées	- 610	84	- 631	21	- 201	285
- Résultat sur activités abandonnées	- 27.412	3.910	- 29.029	1.617	1.413	2.497
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 28.022	3.994	- 29.660	1.638	1.212	2.782
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	2.296	1.736	2.396	2.195	1.818	1.548
Bénéfice par action (en EUR)	- 12,21	2,30	- 12,38	0,75	0,67	1,80
- Avant activités abandonnées	- 0,27	0,05	- 0,31	0,06	- 0,11	0,18
Capitaux propres nets par action (en EUR)	2,75	15,08	2,75	12,48	15,08	12,51
Effectif en ETP en fin d'exercice	10.374	10.163	10.374	10.236	10.163	9.864

Fortis Insurance Belgium

Compte de résultat - Vie

Insurance Belgium - Vie

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007	1 ^{er} S 2007
Primes émises brutes	4.077	4.970	1.754	2.323	2.251	2.719
Primes émises brutes en comptabilité de dépôt	740	1.181	368	372	515	666
Encaissement brut en Vie	4.817	6.151	2.122	2.695	2.766	3.385
Résultat technique	- 11	242	- 89	78	- 89	185
Plus-values affectées	- 66	102	- 132	66		30
Marge opérationnelle	- 77	344	- 221	144	- 89	215
Autres charges et produits non affectés	93	83	43	50	39	44
Bénéfice avant impôts	16	427	- 178	194	168	259
Charges d'impôts sur le résultat	- 96	3	- 97	1	8	- 5
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires	5	5	3	2	3	2
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 85	425	- 277	192	173	252

Compte de résultat - Non-Vie

Insurance Belgium - Non-Vie

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007	1 ^{er} S 2007
Primes émises brutes en Non-Vie	1.465	1.367	691	774	646	721
Résultat technique	119	117	61	58	82	35
Plus-values affectées	- 2	20	- 12	10	14	6
Marge opérationnelle	117	137	49	68	96	41
Autres charges et produits non affectés	15	1	11	4	- 2	3
Bénéfice avant impôts	132	138	60	72	94	44
Charges d'impôts sur le résultat	- 40	- 40	- 25	- 15	- 29	- 11
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires	1	1	1		1	
Bénéfice net revenant aux actionnaires	91	97	35	56	64	33

Compte de résultat

Insurance Belgium

en millions d'EUR

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007	1 ^{er} S 2007
Charges opérationnelles	- 404	- 389	- 205	- 199	- 195	- 178
Bénéfice net revenant aux actionnaires	6	522	- 242	248	237	285

Fortis Insurance International

Compte de résultat - Vie

Insurance International - Vie

en millions d'EUR

	2008	2007	2 ^e S 2008	1 ^{er} S 2008	2 ^e S 2007	1 ^{er} S 2007
Primes émises brutes	1.719	1.611	972	747	923	688
Primes émises brutes en comptabilité de dépôt	2.383	2.300	927	1.456	1.288	1.012
Encaissement brut en Vie	4.102	3.911	1.899	2.203	2.211	1.700
Résultat technique	- 24	75	- 78	54	36	39
Plus-values affectées	- 33	24	- 32	- 1	11	13
Marge opérationnelle	- 57	99	- 110	53	47	52
Autres charges et produits non affectés	1	46	- 7	8	37	9
Bénéfice avant impôts	- 56	145	- 117	61	84	61
Charges d'impôts sur le résultat	1	- 26	16	- 15	- 13	- 13
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires	10	43	- 14	24	19	24
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 65	76	- 87	22	52	24

Compte de résultat - Non-Vie

Insurance International - Non-Vie

en millions d'EUR

	2008	2007	2 ^e S 2008	1 ^{er} S 2008	2 ^e S 2007	1 ^{er} S 2007
Primes émises brutes en Non-Vie	1.228	1.360	593	635	637	723
Résultat technique	109	- 56	51	58	- 59	3
Plus-values affectées	- 5	3	- 4	- 1	2	1
Marge opérationnelle	104	- 53	47	57	- 57	4
Autres charges et produits non affectés	3	19	- 13	11	- 2	21
Bénéfice avant impôts	107	- 34	39	68	- 59	25
Charges d'impôts sur le résultat	- 33	7	- 17	- 16	13	- 6
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires	9	9	5	4	3	6
Bénéfice net revenant aux actionnaires	65	- 36	17	48	- 49	13

Compte de résultat

Insurance International

en millions d'EUR

	2008	2007	2 ^e S 2008	1 ^{er} S 2008	2 ^e S 2007	1 ^{er} S 2007
Charges opérationnelles	- 393	- 410	- 201	- 192	- 226	- 184
Bénéfice net revenant aux actionnaires	0	40	- 70	70	3	37

Général

Compte de résultat*en millions d'EUR*

	2008	2007	2° S 2008	1 ^{er} S 2008	2° S 2007	1 ^{er} S 2007
Produits d'intérêts nets	- 301	- 303	- 136	- 165	- 169	- 134
Gains et pertes réalisés / non réalisés	- 184	- 66	- 56	- 128	- 196	130
Autres produits	53	83	17	36	19	64
Total des produits	- 432	- 286	- 176	- 256	- 345	59
Variation des dépréciations	- 20		- 20			
Produits nets	- 452	- 286	- 196	- 256	- 345	59
Frais de personnel	- 44	- 49	- 21	- 23	- 25	- 24
Autres charges opérationnelles et administratives	- 192	- 188	- 117	- 75	- 106	- 82
Total des charges	- 236	- 237	- 138	- 98	- 131	- 106
Bénéfice avant impôts	- 688	- 523	- 334	- 354	- 476	- 47
Impôts	60	77	8	52	44	33
Bénéfice net de la période	- 628	- 446	- 326	- 302	- 433	- 13
Bénéfice net revenant aux intérêts minoritaires						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 628	- 446	- 326	- 302	- 433	- 13